

Indicateurs de l'Espace romand de la formation

Étude de faisabilité

Elisabetta Pagnossin et Franca Armi
avec la collaboration de Matthis Behrens et d'Alina Matei



Indicateurs de l'Espace romand de la formation


Étude de faisabilité

Elisabetta Pagnossin et Franca Armi

avec la collaboration de Matthis Behrens et d'Alina Matei



IRDP
Faubourg de l'Hôpital 43
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel



Tél. ++41 (0) 32 889 86 18
Fax ++41 (0) 32 889 69 71

E-mail: documentation@irdp.ch
<http://www.irdp.ch>

Fiche bibliographique

Pagnossin, Elisabetta & Armi, Franca. - Indicateurs de l'Espace romand de la formation: étude de faisabilité / Elisabetta Pagnossin, Franca Armi; avec la collab. de Matthis Behrens et d'Alina Matei. - Neuchâtel: Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD), 2012. - 47 p.; 30 cm. - (12.2)

CHF 12.--

Mots-clés: Indicateur, Données statistiques, Traitement des données, Suisse romande, Système d'enseignement, Coordination scolaire

Remerciements

Nos remerciements vont à l'ensemble du personnel administratif de l'IRD pour l'aide apportée. Plus particulièrement, nous remercions Françoise Landry pour son travail de relecture du texte ainsi que Nathalie Nazzari et Doris Penot pour leur travail de mise en page.

Une première version de ce rapport d'expertise a été achevée en décembre 2011 et transmise au mandant.

Cette publication est également disponible sur le site de l'IRD
<http://publications.irdp.relation.ch/publications>

La reproduction totale ou partielle des publications de l'IRD est en principe autorisée, à condition que leur(s) auteur(s) en ai(en)t été informé(s) au préalable et que les références soient mentionnées.

Photo de couverture : Maurice Bettex - IRD

Résumé

Ce rapport répond à un mandat reçu du secrétaire général de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin. Il s'agit d'une étude de faisabilité pour la présentation de documents informatifs et d'indicateurs de l'Espace romand de la formation.

Les phases de collecte, de production et d'utilisation des données sont analysées en soulignant plus particulièrement les contraintes et les difficultés qui peuvent être rencontrées. Diverses possibilités de présentation sont proposées selon les finalités, les supports et les ressources disponibles.

Zusammenfassung

Dieser Bericht bezieht sich auf ein Mandat des Generalsekretärs der Westschweizer EDK (*Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin*). Es handelt sich um eine Machbarkeitsstudie für die Präsentation von Informationsdokumenten sowie von Indikatoren aus dem Westschweizer Bildungsraum.

Die Phasen der Datengewinnung, -produktion und -auswertung werden analysiert, wobei im Besonderen die dabei auftauchenden Einschränkungen und Schwierigkeiten hervorgehoben werden. Für die Präsentation werden verschiedene Möglichkeiten vorgeschlagen, die sich je nach Zielsetzung, Medium und vorhandenen Ressourcen unterscheiden.

Riassunto

Questo rapporto è la risposta ad un mandato ricevuto dal segretario generale della Conferenza intercantonale dell'istruzione pubblica della Svizzera romanda e del Ticino. Si tratta di uno studio di fattibilità per la presentazione di documenti informativi e di indicatori dello Spazio romando della formazione.

Le fasi di raccolta, di produzione e di utilizzazione dei dati sono analizzate sottolineando in modo particolare gli ostacoli e le difficoltà che si possono incontrare. Sono proposte diverse possibilità di presentazione rispetto alle finalità, ai supporti e alle risorse disponibili.

Summary

This report relates to a mandate given by the General secretary of the *Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin*. It contains a feasibility study for the presentation of information documents and indicators from the *Espace romand de la formation*.

The phases of collecting, producing and using data are analysed; the constraints and difficulties that can be observed thereby are particularly emphasised. Various possibilities for the presentation are suggested, according to the aims, the medium and the available resources.

SOMMAIRE

1. Les indicateurs : genèse d'un projet pour l'Espace romand de la formation	7
1.1 Mandat CIIP	7
1.2 Contexte général et documents de référence.....	8
1.3 Indicateurs de l'Espace romand de la formation	9
1.4 Plan du rapport	10
2. Indicateurs disponibles et contraintes	11
2.1 Rôles des indicateurs	11
2.2 Origine des données et construction d'indicateurs	13
2.3 Difficultés de la mise en œuvre d'un système d'indicateurs de l'Espace romand de la formation par l'IRDP	15
3. Exemples de cadres d'organisation d'indicateurs.....	19
3.1 Office fédéral de la statistique	19
3.2 Centre d'information et de documentation IDES / CDIP.....	20
3.3 Le monitoring de l'éducation en Suisse	20
3.4 Le canton de Genève.....	20
3.5 Le canton de Vaud.....	21
3.6 Le canton du Tessin	21
4. Cadre d'organisation d'indicateurs suggéré par l'IRDP	23
4.1 Éléments généraux	23
4.2 Caractérisation et commentaires du cadre retenu par l'IRDP.....	25
5. Produits envisageables pour la présentation des indicateurs.....	27
5.1 Support électronique : site internet	28
5.2 Supports papier et/ou numériques	29
6. Remarques conclusives.....	33
Références.....	35
ANNEXES.....	37
A.1. Liste des indicateurs et des documents informatifs disponibles sur le site de l'IRDP	37
A.2. Le nombre d'élèves : plusieurs présentations possibles.....	39
A.3 Performances des élèves en littératie, sciences et mathématiques (résultats de l'enquête PISA auprès des élèves de 9 ^e – 11 ^H – année)	43
A.4 Proposition pour un document disponible à moyen terme	46

1. Les indicateurs : genèse d'un projet pour l'Espace romand de la formation

Sur impulsion du Conseil de la recherche en éducation (CRE) du 8.11.1999 et en conformité avec le *Programme d'activité de la CIIP 2009-2012*¹, l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) se soucie depuis de nombreuses années de fournir un certain nombre d'informations et d'éclairages sur des éléments ayant trait à l'organisation et à la structure de l'école en Suisse romande. L'effort consacré y était, et est, relativement modeste, mais, d'après les échos reçus, fort apprécié. Il porte sur deux axes : les dossiers comparatifs en format papier ou électronique et un colloque organisé en collaboration avec les partenaires romands de la recherche en éducation². Les ressources consacrées sont limitées en raison du contexte éducatif existant et des nombreuses contraintes et lacunes au niveau des données disponibles.

Avec la concrétisation de l'Espace romand de la formation (ERF), les brochures publiées dans le passé par l'IRDP et régulièrement mises à jour, sont complétées, dès 2010, par la mise en ligne sur le site de l'Institut de diverses informations facilement consultables. On y trouve, par exemple, des informations ayant trait à la statistique scolaire ainsi que des informations comparables sur les grilles-horaires, le temps scolaire officiel, les structures d'enseignement et d'autres encore³. Il s'agit maintenant d'améliorer et de développer davantage le travail entrepris afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs potentiels de ces informations.

1.1 Mandat CIIP

Suite à une demande d'Olivier Maradan, secrétaire général de la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP), l'IRDP est sollicité à faire une proposition étayée d'une « stratégie et d'un programme de définition, de présentation et de mise à jour régulière » d'indicateurs sur l'éducation en Suisse romande. Cela en vue de permettre aux instances de la CIIP d'engager la réflexion sur la réalité chiffrée de cet espace et de décider des informations à donner à la commission interparlementaire (CIP)⁴.

¹ Programme adopté le 27 novembre 2008. Le point 17.4 précise que l'IRDP a pour mission d'« assurer le suivi scientifique des innovations introduites dans l'enseignement par la CIIP, mise en place d'indicateurs pour l'*Espace romand de la formation* et l'élaboration d'études prospectives ».

² Colloque organisé par la Conférence des directeurs/directrices de centres de développement scolaire et de recherche en éducation de la Suisse romande et du Tessin (CODICRE SRTI) en 2005 et divers travaux internes.

³ Pour la liste des indicateurs et des documents informatifs disponibles sur le site de l'IRDP, cf. Annexes.

⁴ Lettre du 30 juin 2011 d'Olivier Maradan à Matthis Behrens : « Dans le but de répondre de manière très structurée et contrôlée à la demande d'indicateurs sur l'éducation en Suisse romande, principalement formulée par la Commission interparlementaire romande de contrôle de la CSR, le Secrétariat général devra établir avec l'IRDP une stratégie et un programme de définition, de présentation et de mise à jour régulière d'indicateurs. La CIIP attend sur cet objet une proposition étayée, présentée sous forme d'un rapport, d'ici la fin de l'année 2011 au plus tard. Il faudra veiller, dans cette perspective, à utiliser au mieux les données déjà recueillies et analysées dans le cadre du monitoring national, du développement *Éducation* de l'OFS et des enquêtes conduites auprès des cantons par la CDIP. Le Secrétariat général couvrira pour sa part les éléments découlant de la production de moyens d'enseignement et de ressources électroniques en lien avec l'introduction du PER. »

1.2 Contexte général et documents de référence

Depuis quelques années, des transformations profondes sont en cours à tous les niveaux du système de formation suisse allant vers une harmonisation et une rationalisation accrues. Ces modifications sont dictées aussi bien par des demandes internes au pays, que par des influences internationales.

Les réformes en cours et déjà réalisées couvrent pratiquement l'ensemble du système de formation ; à titre d'exemple, mentionnons le degré secondaire II avec l'introduction de la maturité professionnelle et spécialisée, la réforme de la maturité gymnasiale, ou, au niveau tertiaire, la reformulation du paysage des Hautes écoles. La mobilité des citoyennes et des citoyens à l'intérieur et à l'extérieur du pays oblige à prendre en compte des mesures de transparence et de compatibilité des formations et des diplômes obtenus.

Pour la scolarité obligatoire, l'objectif est d'augmenter la coopération intercantonale et la coordination entre les systèmes éducatifs qui étaient très différenciés au niveau cantonal. Plusieurs documents récents préconisent donc des changements marquant le système éducatif obligatoire, aussi bien au niveau national que régional. Ils nous fournissent les grandes lignes directrices qui permettent de sélectionner les critères de choix d'informations nécessaires et pertinentes à la construction et à la présentation d'indicateurs ayant trait aux finalités et objectifs annoncés, aux moyens d'intervention, ainsi qu'aux résultats obtenus dans le cadre des ressources existantes.

Les paragraphes suivants mentionnent les divers documents de référence retenus. Ils nous permettent, en effet, de cerner les objectifs déclarés par les autorités scolaires et de fournir, dans les limites de leur existence et de leur disponibilité, les indicateurs qui permettent de vérifier (ou non) leur atteinte.

Les documents de base sont énumérés ici par ordre chronologique.

- *La Déclaration de la CIIP relative aux finalités et objectifs de l'école publique du 30 janvier 2003* fixe les lignes directrices suivantes :

« 1.1 L'École publique assume des missions d'instruction et de transmission culturelle auprès de tous les élèves. [...]

1.2 L'École publique assume des missions d'éducation et de transmission de valeurs sociales. [...]

1.3 L'École publique assure l'acquisition et le développement de compétences et de capacités générales. »

Il est à souligner que parmi les lignes d'action décidées afin que l'école publique puisse assumer sa mission de formation et de socialisation, certaines concernent aussi bien les élèves, que les enseignant.e.s et les parents.

- Les modifications des articles constitutionnels adoptées en votation par le peuple et les cantons le 21 mai 2006 visent la qualité et la perméabilité du système suisse de formation ainsi que l'harmonisation de certains paramètres structurels de l'instruction publique.
- *L'Accord intercantonal sur l'harmonisation de l'école obligatoire* (Concordat HarmoS, entré en vigueur le 1.8.2009).

Dans son art.1 (But): «*Les cantons concordataires harmonisent la scolarité obligatoire en harmonisant les objectifs de l'enseignement et les structures scolaires, et en développant et en assurant la qualité et la perméabilité du système scolaire au moyen d'instruments de pilotage communs*»⁵.

Tous les articles et dispositions qui figurent dans ce document font appel à diverses dimensions, acteurs, institutions, qui reflètent la diversité des caractéristiques du système éducatif suisse et rappellent sa subdivision fondamentale en régions linguistiques.

⁵ Le document est subdivisé en plusieurs parties, à savoir : I Buts et principes de base de l'accord ; II Finalités de la scolarité obligatoire ; III Caractéristiques structurelles de la scolarité obligatoire ; IV Instruments de développement et d'assurance qualité ; V Aménagement de la journée scolaire. La structuration du Concordat HarmoS ou de la CSR pourrait également devenir le cadre pour la présentation des indicateurs disponibles.

- La création d'un «Espace romand de la formation» est instituée par le biais de la *Convention scolaire romande (CSR)*, texte entré en vigueur le 1.8.2009. Cette Convention confirme plusieurs objectifs visés par le Concordat HarmoS, met en œuvre - au niveau de la CIIP - les tâches que le Concordat HarmoS délègue aux conférences régionales - et règle les domaines de coordination spéciale. Le Concordat HarmoS et plus particulièrement la CSR permettent aux cantons de définir des buts prioritaires communs pour la scolarité obligatoire⁶.
- Néanmoins, les objectifs de la CIIP pour les années à venir, annoncés dans son *Programme quadriennal 2009-2012*, ne se limitent pas à la mise en œuvre des nouveaux accords intercantonaux et du Plan d'études romand (PER) (qui consolideront l'Espace romand de la formation).

En effet, après la ratification du Concordat HarmoS et de la CSR, l'Espace romand de la formation est devenu une réalité légale pour tous les cantons romands. Ces accords fixent un cadre contraignant qui transfère certaines compétences cantonales à la CIIP. En particulier la CSR fixe les responsabilités de la CIIP dans le chapitre *Coopération intercantonale obligatoire*. Les activités de la CIIP découlant de la coopération obligatoire sont contrôlées par les parlements cantonaux par l'intermédiaire de la commission interparlementaire. Mais la CSR prévoit également une coopération intercantonale non obligatoire permettant à la CIIP d'élaborer des recommandations à l'intention des cantons dans tous les domaines relatifs à l'instruction publique, à la formation et à l'éducation.

1.3 Indicateurs de l'Espace romand de la formation

Les indicateurs de l'Espace romand de la formation doivent d'abord couvrir le champ de la coopération intercantonale obligatoire. Cependant, les objets de la coopération obligatoire ne peuvent pas toujours être considérés isolément. En effet, le PER et les grilles horaires, par exemple, sont des objets étroitement liés, le premier faisant partie des accords intercantonaux, le deuxième relevant de la compétence des cantons. Cependant, pour comprendre comment le PER est mis en œuvre et pour interpréter les résultats scolaires qui en seront la conséquence, il est indispensable de prendre en considération des informations relatives aux grilles horaires. De même, pour analyser la transition, il est utile de disposer des informations sur le secondaire II si l'on veut comprendre les effets de la scolarité obligatoire, relevant elle, de la coopération intercantonale obligatoire prévue par la CSR.

Des documents de référence mentionnés résulte donc une forte volonté de renforcer la collaboration intercantonale et l'harmonisation du système éducatif suisse par le biais d'un regroupement régional sur la base du critère linguistique⁷. La régionalisation au niveau linguistique reflète et tient compte de la diversité culturelle du pays. Plusieurs objectifs du Concordat HarmoS et de la CSR devront être réalisés d'ici 2015 avec, entre autres, l'introduction des standards de formation nationaux (compétences fondamentales), la mise en place des épreuves romandes communes ainsi que l'implémentation du PER et l'adoption (ou l'adaptation) des moyens d'enseignement intercantonaux dans les diverses disciplines.

Face aux changements qui se dessinent par l'adoption de dispositifs d'harmonisation scolaire, la nécessité de disposer, même rapidement, d'informations et de données comparables sur le plan intercantonal de la région francophone s'accroît. Les bénéficiaires d'un tel service peuvent provenir d'horizons différents (les autorités scolaires, les décideurs issus du monde politique ou économique, les membres de la commission interparlementaire ainsi que les acteurs sociaux, les chercheur.e.s, les parents et les

⁶ Comme l'affirme H. U. Stöckling (ancien président de la CDIP) «l'accord intercantonal sur l'harmonisation de l'École obligatoire nous permet d'atteindre des objectifs communs, tout en respectant les particularités et les traditions scolaires des régions linguistiques». (CDIP / CIIP, *Harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS). Convention scolaire romande. Brève information*, n.d., p. 2, http://www.ciip.ch/pages/actualite/fichiers/CP0602_Brochure_Explicative.pdf).

⁷ Cette volonté a été rappelée lors de la Déclaration conjointe du Département fédéral de l'économie (DFE) et de la CDIP, du 30 mai 2011, sur les objectifs politiques communs concernant l'Espace suisse de la formation.

citoyen.ne.s, les responsables de l'administration publique, de l'enseignement, des médias, etc.). L'existence de telles informations peut servir des buts multiples et variés. En effet, les demandes d'harmonisation du système éducatif, plus particulièrement de certains éléments de sa structure et de son organisation, y compris au niveau régional, vont de pair avec un émiettement des communautés d'intérêts qui pourraient également bénéficier des informations qui seront présentées.

La délimitation exacte de ce cadre géographique « Suisse romande » implique, comme on le verra plus loin, de préciser, par exemple, les informations sur les parties francophones des cantons bilingues, selon le degré d'exactitude requise. Pour garantir le critère de régionalisation linguistique, il faudra porter une attention particulière aux informations récoltées dans les cantons bilingues tels que Berne, Fribourg et Valais qui adoptent, selon les communes ou les établissements scolaires, les documents de référence, le plan d'études et les moyens d'enseignement de la Suisse romande ou de la Suisse alémanique.

1.4 Plan du rapport

Ce rapport fait suite à un état des lieux des indicateurs actuellement disponibles au niveau romand. Après une brève introduction générale sur le concept d'indicateur, nous discuterons des difficultés et des contraintes inhérentes à leur construction, ainsi qu'à la présentation des données intercantionales par l'IRDP.

Divers cadres d'organisation d'indicateurs seront présentés avant d'en proposer un exemple qui permette, de notre point de vue, une lecture plus aisée. Nous donnerons des exemples de documents informatifs et d'indicateurs sous différentes formes (tableaux, graphiques, cartes) afin d'illustrer le cadre de présentation retenu ainsi que les différentes suggestions d'utilisation future. La demande d'indicateurs concernant l'Espace romand de la formation sera considérée au sens large et ne se limitera pas à la seule scolarité obligatoire. Tous les degrés de formation seront donc concernés⁸.

Nous ne manquerons pas de signaler également les difficultés rencontrées et les problèmes qui restent à résoudre. Enfin, nous donnerons des exemples de supports envisageables en soulignant leurs caractéristiques (avantages et inconvénients) et les contraintes liées aux ressources nécessaires pour leur production.

La discussion sur la construction, la présentation et l'utilisation d'indicateurs ne peut pas exclure une certaine technicité et une rigueur méthodologique.

⁸ Le canton du Tessin est évidemment exclu du cadre d'analyse demandé. En effet, son système scolaire lui est particulier et il possède son propre plan d'études en tant que région linguistique distincte. De plus, le Tessin dispose de son propre monitoring de l'éducation et a déjà produit son deuxième rapport présentant les indicateurs du système scolaire tessinois (Cattaneo et al., 2010).

2. Indicateurs disponibles et contraintes

2.1 Rôles des indicateurs

Le travail scientifique consiste à analyser une réalité en la simplifiant sous forme de modèles rationnels dont les éléments constitutifs sont des concepts. « *Construire un concept, c'est [...] en préciser les indicateurs grâce auxquels les dimensions pourront être mesurées. Bien souvent, en sciences humaines et sociales, les concepts et leurs dimensions ne sont pas exprimés en termes directement observables. Or, [...] la construction n'est pas une pure spéculation. Son objectif est de nous conduire au réel et de nous y confronter. C'est là le rôle des indicateurs. Les indicateurs sont des manifestations objectivement repérables et mesurables des dimensions d'un concept.* » (Quivy & Van Campenhoudt, 1995, pp. 120-121).

Chaque indicateur reflète une seule information précisée par sa définition et une dimension unique (ou l'une des composantes de cette dimension) du concept auquel il est rattaché. Les indicateurs sont donc des « informations chiffrées » très spécifiques, construites par des données issues soit de recensements, soit d'enquêtes par échantillonnage. Ces données doivent être utiles, c'est-à-dire répondre à un « besoin escompté ». Elles impliquent, en conséquence, un grand effort de synthèse. Les indicateurs doivent offrir une vision synthétique du système de formation romand, de son fonctionnement, de ses résultats, dans un but de description, de vérification constante et d'amélioration continue, à l'intérieur d'un contexte économique, démographique, politique et culturel donné.

La demande d'indicateurs s'est accrue durant les trente dernières années. En effet, depuis les années 1980, les cantons et leurs services publics ont redéfini leur rôle et introduit de nouveaux modes de gestion administrative qui utilisent les résultats pour piloter leur système éducatif. Ils s'inspirent de la « nouvelle gestion publique ». En théorie, deux principes conditionnent cette approche. Le premier est celui d'une gestion efficace des deniers publics voire d'une économie des moyens disponibles. Le deuxième présuppose que les unités les mieux armées pour trouver les réponses adéquates aux demandes des utilisateurs sont celles en contact avec les bénéficiaires des services. Selon cette logique, il suffit donc de leur donner une autonomie d'action dans le cadre d'un mandat global et de contrôler la qualité des prestations fournies. Par conséquent, les unités autonomes doivent produire des informations permettant de rendre compte du bien fondé de leur action.

Dans le secteur de la formation, le modèle présuppose des institutions de formation à autonomie partielle qui, par un processus d'assurance-qualité, veillent à l'optimisation des processus de formation dans une perspective d'efficacité et d'efficience. Autrement dit, le contrôle du système de formation passe aussi par la mesure des performances des élèves (Behrens, 2008). Dans la pratique, on observe que ce modèle théorique subit de nombreuses adaptations à des contextes locaux et historiques.

La tendance de rendre compte par la mesure des performances des élèves s'est accentuée avec les enquêtes PISA menées à intervalles réguliers depuis 2000. En comparant les pays, voire les cantons, l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) a imposé un débat public d'une envergure jamais observée auparavant. Les résultats de chaque pays sont analysés et provoquent une large discussion sur la qualité des systèmes scolaires respectifs. En Suisse, ils conduisent à terme au développement des standards de formation HarmoS, pièces maîtresses du Concordat du même nom

dont l'ambition est d'harmoniser les systèmes cantonaux ainsi que d'assurer la qualité de ce nouveau système scolaire national au moyen d'instruments de pilotage communs⁹ appelés communément monitoring. A des degrés divers, les différents systèmes scolaires cantonaux se dotent de dispositifs permettant le pilotage par les résultats du processus éducatif (les *outputs*). Ils complètent et transforment celui-ci par les *inputs*, c'est-à-dire par les prescriptions, lois, règlements, plans d'études, moyens d'enseignement, etc.¹⁰. Les contacts intercantonaux étroits au sein de la commission interparlementaire pourraient, à terme, produire une dynamique plus favorable à de telles approches de pilotage.

Ces réflexions montrent que la question des indicateurs nécessite un travail sérieux, basé sur des données valides, fiables, et ne peut être traitée sans s'interroger sur ce qu'ils sont censés montrer¹¹. Par exemple, dans le cas d'un pilotage du système par les résultats, la question est de savoir quelles sont les informations pertinentes qui permettent d'attester le bon fonctionnement du système ou encore qui permettent d'alerter suffisamment à l'avance et avec une prédictivité suffisamment grande d'éventuels dysfonctionnements. Les indicateurs peuvent renseigner sur les qualités d'un système. Dans certains cas, ils sont construits sur mesure en fonction des finalités de ce système ou d'un référentiel. Dans d'autres, ils sont imposés par l'extérieur ou encore ils résultent d'un bricolage entre situations et données disponibles dont on espère qu'elles sont pertinentes.

Pour conclure, un indicateur de l'éducation a deux fonctions essentielles. Il doit :

- constituer un outil destiné à faciliter la communication entre les différents partenaires. À travers des informations valides, fiables, claires et compréhensibles, l'indicateur facilite le dialogue entre experts, décideurs politiques, acteurs de la société civile, etc. ;
- être un instrument technique de pilotage des politiques éducatives. Il permet en effet de mesurer les caractéristiques d'un système éducatif, d'établir un diagnostic de sa situation actuelle et des tendances récentes, de formuler une politique éducative avec des objectifs quantitatifs précis et de mesurer les écarts par rapport aux objectifs fixés (Akpabie & Audinos, 2001).

En se référant aux rôles d'un indicateur nous pouvons donc retenir deux axes principaux :

- Axe descriptif sur la structure et l'organisation des systèmes éducatifs cantonaux actuels et en mutation

Par exemple, dans le cadre des réformes en cours, les aspects ayant trait au début de la scolarité obligatoire, à l'aménagement du temps de la journée scolaire et à l'organisation de l'accueil de jour sont des finalités qui relèvent tout autant d'aspects pédagogiques que sociologiques, politiques, économiques et culturels. L'aménagement et la mise en œuvre de ces changements intéressent plusieurs groupes d'acteurs, qui ne relèvent pas exclusivement du monde de l'éducation, mais de la société dans son ensemble. Dans cette perspective, il serait souhaitable de procéder à une collecte d'informations via des enquêtes (de préférence cycliques¹²), auprès de divers acteurs comme les parents¹³, les enseignant.e.s, les membres de la direction des établissements scolaires, les élèves (par

⁹ Cf. Article 1 du Concordat HarmoS. La notion de qualité apparaît ensuite à plusieurs reprises dans l'Article 4 al. 3 ; dans tout le chapitre IV comprenant les articles de 7 à 10.

¹⁰ Mentionnons à cet effet la planification budgétaire genevoise qui se sert d'indicateurs basés sur des mesures de performance pour définir les objectifs à atteindre lors du prochain exercice financier. (http://ge.ch/finances/system/files/common/tome1_2012.pdf, p. 62).

¹¹ Comme le rappelle justement le rapport sur *L'éducation en Suisse* (Kull & Hof, 2010, p. 115), « *D'une manière générale, il faut toujours savoir sur quels faits l'on veut se prononcer avant de choisir les indicateurs qui conviennent.* »

¹² Une enquête cyclique permet d'obtenir un « cliché instantané » à un moment donné. Répétée dans le temps et dans l'espace elle permet de déceler une tendance. La population interrogée aura les mêmes caractéristiques et les questions devront rester invariées afin de permettre des comparaisons et d'étudier l'évolution des résultats.

¹³ Dans leurs différents rôles de parents : responsables des élèves, citoyen.ne.s et aussi « consommateurs de services ».

exemple, en fin de scolarité obligatoire), les politiques et les autorités scolaires, compte tenu des modifications en cours présentées dans les documents de référence.

- Axe d'évaluation et de vérification

Par exemple, lorsqu'il importe de vérifier le niveau de concrétisation et d'atteinte des objectifs avancés dans les divers textes de cadrage au niveau régional par des informations pertinentes et utiles au pilotage du système à cet échelon régional, en coordination et en conformité avec les autres échelons.

Par conséquent, « *les indicateurs ne se contentent pas de décrire le système éducatif. Pour mieux servir le pilotage, ils ont aussi pour ambition d'identifier les leviers sur lesquels les acteurs peuvent agir, et de mettre ainsi en évidence les possibilités de modifier les caractéristiques et les résultats du système. Ces modifications possibles constituent les aspects malléables du système.* » (Stocker, 2010).

2.2 Origine des données et construction d'indicateurs

La collecte de données dans le but de construire des indicateurs peut être effectuée soit par recensement soit par une enquête par échantillonnage plus restreinte. Chaque type de récolte de données implique des avantages et des inconvénients : par exemple, les ressources disponibles et le degré de précision influencent le choix de la méthode.

Les données peuvent être collectées aussi bien par l'Office fédéral de la statistique (OFS) ou les offices cantonaux, que par des instituts de recherche, voire les chercheur.e.s ; les deux types d'acteurs ont des objectifs différents, ou plutôt des priorités différentes, qui peuvent se traduire de manière schématique respectivement en tant que description versus explication / compréhension d'un phénomène donné. Les ressources nécessaires à la production des données sont variables, en tenant compte également du mode de production. Par exemple, les données issues d'un recensement sont collectées habituellement par les offices de statistique¹⁴ en raison de l'ampleur des ressources mobilisées.

Les données produites grâce à des enquêtes touchent des thématiques plus spécifiques et elles sont très souvent réalisées de manière ponctuelle. L'absence de reproduction d'une enquête dans le temps ne permet pas de suivre l'évolution du phénomène analysé et par conséquent l'information n'est valable qu'à un moment précis, dans un cadre précis. Le potentiel informatif d'enquêtes ponctuelles dans un but de pilotage, quoiqu'intéressant, reste limité. Comme les résultats reflètent la photographie d'une situation donnée à un moment donné, son utilisation perd rapidement de sa pertinence sur la durée.

En revanche, des enquêtes cycliques ou des enquêtes longitudinales¹⁵ donnent une information plus suivie et une meilleure description et compréhension de la problématique analysée dans le temps. Elles permettent donc d'appréhender le phénomène étudié dans sa dimension temporelle. Il va sans dire qu'une enquête longitudinale est bien plus coûteuse en termes de ressources nécessaires, mais que l'information qu'elle produit est bien plus riche que celle produite par une enquête ad hoc.

Les données actuellement disponibles pour illustrer les divers aspects de l'éducation en Suisse romande proviennent essentiellement de l'OFS. Dans le cadre de la modernisation de la statistique de la formation « *l'OFS suit la stratégie de créer un système statistique intégré et coordonné au niveau national. Le projet de modernisation englobe la statistique des élèves et des étudiants, la statistique de la formation professionnelle initiale (autrefois statistique des contrats d'apprentissage), la statistique des diplômes, la sta-*

¹⁴ La collecte des données peut être faite par les offices cantonaux et leur réorganisation par l'office fédéral afin d'assurer la comparabilité, ou bien directement par ce dernier.

¹⁵ Une enquête longitudinale est une enquête qui suit la même population de façon périodique permettant une analyse plus précise de l'évolution des résultats.

tistique du personnel des écoles, la statistique des dépenses publiques d'éducation, ainsi que la révision des statistiques relatives aux hautes écoles. Le projet de modernisation vise en premier lieu à adapter la statistique de la formation aux besoins actuels en informations, à améliorer la comparabilité et l'actualité des données, à augmenter la qualité des données, ainsi qu'à simplifier et à accélérer les processus de saisie et du traitement des données. Le projet s'étend de 2004 à 2012.»¹⁶ L'introduction du nouveau numéro AVS comme identificateur des personnes dans toutes les bases de données (avec un système de cryptage de cette information) devrait permettre de retracer davantage leur parcours scolaire et professionnel. Des données supplémentaires et plus précises seront certainement disponibles à la fin de ce processus. Les données issues des enquêtes auprès des cantons réalisées par le Centre d'information et de documentation IDES / CDIP ou d'autres travaux scientifiques présentés dans le rapport sur l'éducation en Suisse (Kull & Hof, 2010) complètent partiellement ce panorama.

De ce fait, l'IRD est dépendant des informations produites par d'autres institutions; en effet, il ne peut pas modifier le contenu de celles déjà existantes pour satisfaire aux exigences de la présentation souhaitée, en se cantonnant à des analyses secondaires lorsque cela est possible.

S'il y a la volonté politique, l'IRD pourrait assumer un rôle de coordination afin que les divers offices de statistique cantonaux romands puissent introduire de nouvelles questions ou adapter la formulation de celles existantes (par exemple, les informations contenues dans les fiches d'élèves). On pourrait également faire des propositions d'élargissement des questionnaires au Centre d'information et de documentation IDES / CDIP et à l'OFS.

Très peu de données comparables issues d'enquêtes menées par des chercheur.e.s sont actuellement disponibles pour l'ensemble de la Romandie¹⁷. Rares sont les études visant au moins quelques cantons francophones. De ce fait, les lacunes sont très importantes en termes d'informations intéressantes et potentiellement explicatives des phénomènes observés par les données évoquées dans les paragraphes précédents (telles par exemple, les opinions et les motivations de certains acteurs). Idéalement, il faudrait prévoir la possibilité d'allouer des ressources et de conduire des recherches de manière répétée sur des sujets considérés comme prioritaires par les destinataires de ces informations et selon leurs besoins.

Les informations sur la Suisse romande sont plus lacunaires encore que celles soulignées à maintes reprises dans le rapport de monitoring au niveau suisse¹⁸. Le rapport d'évaluation de la recherche en éducation en Suisse rédigé par l'OCDE avait déjà fait état des faibles ressources financières allouées à ce domaine dans le pays (OCDE/CERI, 2006). Or, ce ne sont que les résultats des recherches qui permettent d'identifier et de comprendre éventuellement les liens, les causes et les effets des phénomènes analysés et de faire des prévisions.

Des éléments de nature plus qualitative, non chiffrés, peuvent également permettre de disposer d'une information précieuse présentée, par exemple, sous forme de tableau ou de liste. Des exemples de ces documents informatifs peuvent être la présentation graphique schématique des degrés scolaires préconisés dans le Concordat HarmoS et la CSR, ou bien l'introduction du PER déclinée par année et par canton, ou encore les épreuves communes existant actuellement dans les cantons romands, selon le type et le moment de passation.

Les données produites par des tiers (comme par exemple l'OFS) ont l'avantage d'être « disponibles » et donc sans coût pour l'utilisateur. Or, comme précisé plus haut, dans la grande majorité des cas, elles ont été produites pour répondre aux besoins spécifiques des producteurs selon des objectifs qui peuvent ne

¹⁶ www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/00/10.print.html. Rappelons par ailleurs que l'OFS s'efforce de rendre les données suisses compatibles avec celles des autres pays dans le cadre international.

¹⁷ Cf. par exemple (Pagnossin, 2002) et (Pagnossin, 2010).

¹⁸ A maintes reprises ce rapport fait état d'absence d'informations disponibles sur plusieurs sujets et aspects du système éducatif en Suisse.

pas correspondre à ceux des utilisateurs potentiels. Produire des données a donc l'avantage de contrôler, de maîtriser les demandes et d'anticiper la façon de présenter les résultats.

2.3 Difficultés de la mise en œuvre d'un système d'indicateurs de l'Espace romand de la formation par l'IRDP

Présenter une série de données intercantionales implique bien évidemment que toutes les données présentées pour chaque canton, pris singulièrement, ont été définies et construites de manière identique et représentent exactement la même information.

Mentionnons les divers cas de figure qui peuvent se présenter lorsque l'on vise à obtenir des jeux de données comparables au niveau intercantonal¹⁹:

- les données n'existent pas
- les données (existantes ou pas) sont considérées comme politiquement sensibles²⁰
- les données existent, mais ne sont pas exploitées
- les données existent et sont présentées / imprimées
 - elles peuvent être incomparables d'un canton à un autre (par exemple les groupes d'âge ont été comptabilisés sur la base de regroupements différents et de ce fait elles s'avèrent incomparables)
 - elles peuvent être comparables entre cantons.

Nous venons de mentionner l'état très lacunaire des informations sur l'éducation en Suisse romande et nous avons également souligné la possibilité de rendre exploitables, au niveau régional, des données qui ne le sont pas encore, grâce au concours des offices statistiques fédéral et / ou cantonaux²¹.

Nous avons souligné le fait que des données existantes peuvent aussi être présentées de manière non conforme aux besoins de l'IRDP et de la CIIP. Chaque canton définit ses objectifs de manière indépendante et utilise ses propres définitions. Le calcul des dépenses publiques en est un bon exemple. Par conséquent, les informations collectées ont des spécificités qui ne permettent pas une mise en commun au niveau romand. De plus, l'OFS produit également ces données et les expose selon des objectifs qui lui sont propres.

Peut-on se satisfaire d'informations recouvrant des espaces géographiques souvent découpés de manière diverse ? Peut-on se satisfaire d'avoir des données des sept cantons qui forment l'espace romand en incluant les parties alémaniques des cantons bilingues ? Si l'on recherche véritablement un degré de précision élevé des données romandes afin de répondre à des demandes spécifiques liées à cette région linguistique, la réponse est sûrement négative²².

¹⁹ Pour chaque canton francophone (ou partie) pris singulièrement ou par l'addition des différentes parties de l'espace défini comme « Suisse romande ».

²⁰ Les travaux de la CIIP en amont de la ratification des accords intercantonaux ont fait apparaître des sensibilités politiques importantes. De manière succincte, on observe deux préoccupations majeures des chef.fe.s de département: le repositionnement de la souveraineté cantonale face aux accords intercantonaux et la défense d'une école publique forte qui serait obtenue en renonçant à certaines comparaisons dont on craint un effet de mise en concurrence des cantons, établissements et enseignant.e.s. A ce sujet, on peut mentionner l'exemple du moratoire proposé en matière d'épreuves romandes communes. Les raisons invoquées sont d'une part une culture d'évaluation externe faible dans certains cantons et, d'autre part, la crainte devant la possibilité d'utiliser des données pour établir des rankings d'établissements. Une première analyse juridique a effectivement montré que les administrations scolaires cantonales pourraient être forcées à publier des résultats pouvant être utilisés pour établir des listes comparatives d'établissements. Ces sensibilités politiques cherchent à éviter toute comparaison entre cantons, de peur de déboucher sur un affaiblissement de la carte scolaire cantonale et une compétition accrue avec le secteur privé.

²¹ Le chapitre 3 indique également certaines sources possibles.

²² Naturellement, certaines informations ne peuvent pas être raisonnablement différenciées dans les cantons bilingues, telles, par exemple, les dépenses en éducation ou les prévisions des effectifs des élèves.

Voici un exemple des difficultés pour l'IRDP d'exploiter certaines données présentées par l'OFS à cause des définitions et des regroupements divers qui couvrent partiellement la région linguistique romande, selon les indicateurs pris en considération.

Dans plusieurs tableaux présentés et fournis par l'OFS, les cantons sont regroupés selon les « *Quatre régions CDIP* » :

- Suisse romande et Tessin : FR, TI, VD, VS, NE, GE, JU
- Nord-Ouest de la Suisse : BE, SO, BS, BL, AG
- Suisse centrale : LU, UR, SZ, OW, NW, ZG
- Suisse orientale : ZH, GL, SH, AR, AI, SG, GR, TG.

Suivant ce regroupement, il faut noter que le Tessin est inclus sous l'étiquette « Suisse romande et Tessin » et le canton de Berne est rattaché à la catégorisation « Nord-Ouest de la Suisse ». Par ailleurs, il n'y a aucune différenciation entre les parties francophones et alémaniques des cantons bilingues.

Dans d'autres tableaux, toujours fournis par l'OFS, la distinction « *Grandes régions* » est définie comme suit :

- Région lémanique : Vaud, Valais, Genève
- Espace Mittelland : Berne, Fribourg, Soleure, Neuchâtel, Jura
- Suisse du Nord-Ouest : Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie
- Zurich : Zurich
- Suisse orientale : Glaris, Schaffhouse, Appenzell Rh.-Ext., Appenzell Rh.-Int., Saint-Gall, Grisons, Thurgovie
- Suisse centrale : Lucerne, Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald, Zoug
- Tessin : Tessin.

Par conséquent, il s'agit de relever que le problème se pose avant tout en termes de degré de précision de l'information recherchée. D'une part, l'IRDP n'a pas la possibilité de calculer et de fournir une information plus précise que celle donnée par l'OFS sans le concours de ce dernier, qui possède généralement cette information²³. En effet, la présentation non homogène des regroupements de certaines données de l'OFS empêche l'IRDP de les présenter, en les reproduisant de manière systématique, car toute manipulation est impossible. Par conséquent, la différenciation des données des cantons bilingues doit être expressément produite par l'OFS²⁴.

D'autre part, l'OFS pourrait calculer et fournir, en principe, l'information recherchée par l'IRDP ce qui peut signifier une participation financière pour compenser les exploitations additionnelles des bases de données et le temps de travail qui y est consacré²⁵.

Afin de disposer d'informations concernant la partie francophone des cantons bilingues et donc de délimiter précisément la région linguistique concernée, l'OFS devrait procéder à des manipulations supplémentaires par rapport à celles nécessitées pour ses présentations cantonales et nationales habituelles.

Sans doute, cette différenciation n'est pas (ou en tout cas elle l'est moins) pertinente et utile pour des analyses qui visent avant tout le niveau national. Or, la production de données sur une base cantonale ne

²³ Nous avons constaté qu'il est impossible d'obtenir les bases de données de l'OFS afin que l'IRDP puisse les exploiter.

²⁴ Il est à noter, par exemple, qu'actuellement la définition de la partie francophone du canton de Berne, se base sur la langue principale des communes et non pas sur la langue de l'établissement.

²⁵ « *L'activité d'information de l'OFS résulte en grande partie d'un mandat public: la loi sur la statistique fédérale prescrit que les résultats statistiques doivent être facilement accessibles au public, que ce soit dans les médias, sur l'Internet ou à la bibliothèque de l'OFS. De nombreuses prestations sont gratuites ou fournies moyennant un émolument modeste. Les exploitations spéciales préparées sur demande sont en revanche facturées aux prix du marché.* » <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/dienstleistungen.html>.

correspond pas toujours aux besoins et à la logique régionale intercantonale de la CIIP. Il est évident que cette demande de différenciation des cantons bilingues sera également nécessaire, à terme, à la Suisse alémanique pour le pilotage et le monitoring des mêmes thèmes liés au Concordat HarmoS.

Afin d'illustrer la nécessité de disposer d'informations précises dans la délimitation de l'espace romand, voici un exemple (Tableau 1) des variations que l'on peut observer lorsque les cantons bilingues sont considérés dans leur totalité ou lorsque seulement la partie francophone est prise en considération.

Tableau 1 : Nombre d'élèves de la scolarité obligatoire (public et privé) y compris l'enseignement spécialisé (2009/2010), dans les trois cantons bilingues

	Berne	Fribourg	Valais
Partie francophone du canton	7477	24645	23166
Total du canton	90347	31597	30733

Sources: IRDP (à l'aide de l'OFS) pour les parties francophones et OFS (2011) pour le total.

En conclusion, ces problèmes ne peuvent être résolus qu'avec le concours de l'OFS, ou des institutions qui ont produit les données. En effet, dans la plupart des cas, l'IRDP ne peut que reproduire ce qui est fourni par l'OFS et par tout autre producteur de données ou, au plus, effectuer quelques manipulations mineures sur des données publiquement disponibles. Dans ce cas, l'apport de l'IRDP consiste essentiellement en une présentation d'informations ciblées sur la Suisse romande en les extrayant d'un contexte souvent plus général, tel l'ensemble du pays. Si le contenu de l'information est donc public, la forme de la présentation est le plus souvent soumise à un choix de la part de l'IRDP.

Une deuxième difficulté est la comparabilité des données cantonales, lorsqu'elles sont fournies par chaque canton pris singulièrement. Il est à noter qu'il y a une très forte disparité cantonale en matière d'indicateurs actuellement disponibles, les données existantes, quand elles le sont, ne sont pas toujours comparables au niveau intercantonal car la production est faite selon des buts, des critères, des cadres, des conditions et des ressources différentes. Il en résulte des données lacunaires par rapport à certaines thématiques et par rapport aux réalités de certains cantons. Une meilleure coordination et uniformisation dans la collecte des données cantonales pourrait s'avérer possible, du moins par rapport à certains éléments.

3. Exemples de cadres d'organisation d'indicateurs

L'organisation dans la présentation des indicateurs dépend des objectifs visés par l'institution ou les auteurs qui les présentent. Normalement, elle répond avant tout à un cadre théorique qui sous-tend les buts de sa raison d'être. Indirectement, elle inclut la délimitation du champ observé, les dimensions analysées, le degré de précision souhaité, etc. ainsi que la réponse admise (du type d'analyse « coût / bénéfice ») par rapport à des contraintes, telles par exemple les ressources humaines, temporelles et financières mobilisables, ou simplement la disponibilité des données. Dans les paragraphes suivants, nous présentons quelques exemples de cadres d'organisation d'indicateurs.

3.1 Office fédéral de la statistique

« Depuis les années 1990, l'Office fédéral de la statistique développe et publie des indicateurs sur l'éducation et la science. Les indicateurs du système de formation décrivent les structures, les processus et les effets de ce système dans son ensemble. Ils procurent les valeurs de référence de certains aspects qualitatifs, des informations sur l'évolution générale du système et offrent la possibilité de faire des comparaisons dans l'espace et le temps. Les indicateurs constituent des systèmes selon le principe, adopté internationalement, qui distingue cinq dimensions: le contexte, l'input, le processus, l'output et l'outcome²⁶. »

En 2011, sur le site de l'OFS, les indicateurs sont organisés selon deux approches distinctes :

- une approche thématique dont les thèmes pertinents sont, entre autres, l'efficacité, l'efficience, l'égalité ainsi que la formation tout au long de la vie ou la durabilité²⁷;
- une approche systémique utilisant le modèle traditionnel « CIPOO » (soit les cinq composantes du fonctionnement du système éducatif: Contexte - Input - Processus - Output - Outcome²⁸) qui a l'avantage de couvrir l'essentiel des plus importants domaines du système de formation. On reprend ici les définitions de l'OFS :

« Les indicateurs de contexte décrivent l'environnement social et économique dans lequel s'inscrit le système éducatif. Il est souvent difficile de dire si un indicateur décrit un aspect du contexte de la formation ou s'il est plutôt le résultat du système éducatif. Pour répondre à cette question, il est essentiel de déterminer par quel angle le problème sera abordé et d'en identifier l'aspect qui présente le plus d'intérêt²⁹. »

« Les indicateurs d'input donnent des informations sur l'importance, la nature et répartition des ressources investies dans le système de formation. Celles-ci comprennent non seulement les ressources financières, mais également les ressources humaines, notamment les enseignants, leurs savoirs et compétences. Les indicateurs d'input présentent également des informations sur les taux d'entrées aux différentes filières de formation³⁰. »

²⁶ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/02/key/intro.html>.

²⁷ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/02/key/ind5.html>.

²⁸ http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/02/key/ind5_approach.501.html.

²⁹ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/02/key/ind5.set.511.html>.

³⁰ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/02/key/ind5.set.512.html>.

« Les indicateurs de processus révèlent des aspects de l'organisation de l'enseignement. Ils donnent des informations sur les structures et le fonctionnement du système éducatif³¹. »

« Les indicateurs d'output rendent compte de différentes manières des résultats immédiats (directs) du système éducatif. Par exemple, les taux de diplômes et les taux d'abandons³². »

« Les indicateurs d'outcome donnent des informations concernant les effets à moyen et long terme (indirects) de l'éducation, par exemple l'intégration au marché de travail ou les compétences de base des adultes³³. »

3.2 Centre d'information et de documentation IDES / CDIP

L'enquête, menée périodiquement par le Centre d'information et de documentation IDES / CDIP, « rassemble des données livrées par tous les cantons sur différents thèmes: la gestion des écoles, l'organisation scolaire, le droit du personnel, l'évaluation des écoles ou le développement pédagogique. Toutes les données se fondent sur la situation juridique cantonale³⁴. » Outre les informations générales sur les systèmes éducatifs cantonaux, deux types d'entrées sont disponibles pour les données structurelles et les données de développement: la présentation thématique et par degré scolaire. Les données sont mises à jour régulièrement.

3.3 Le monitoring de l'éducation en Suisse

Le monitoring de l'éducation en Suisse s'effectue actuellement grâce à la publication qui sera réalisée désormais chaque quatre ans (*L'éducation en Suisse*). « Les rapports nationaux paraissent à intervalles réguliers, s'adressent à un large public et sont élaborés sur mandat de l'État. Ils fournissent une synthèse analytique du système éducatif et se distinguent en cela des annuaires statistiques. » (Kull & Hof, 2010, p. 8).

Dans le rapport de 2010, le système éducatif suisse est évalué à l'aide de trois critères: l'efficacité, l'efficience et l'équité. « Ces trois perspectives offrent la possibilité d'exploiter et d'analyser les données statistiques, les informations provenant des services administratifs concernés et les résultats de la recherche, afin d'en tirer en fin de compte des indications pour le pilotage de l'éducation. L'examen de l'efficacité, de l'efficience et de l'équité est complété par des informations concernant le contexte et les institutions de chaque type de formation. [...] Les chapitres portant sur les écoles de culture générale et la formation professionnelle supérieure sont organisés différemment car les informations disponibles n'auraient pas débouché sur des évaluations valables pour les trois critères retenus. [...] Les prestations de formation peuvent donner lieu à trois types de comparaisons: on peut tout d'abord suivre leur évolution au fil du temps, il y a ensuite les comparaisons entre cantons ou institutions en Suisse et, enfin, les comparaisons entre la Suisse et l'étranger » (Kull & Hof, 2010, p. 11).

3.4 Le canton de Genève

Le canton de Genève publie des rapports périodiques sur l'enseignement et sur la formation professionnelle au niveau cantonal: une version longue et une allégée s'intercalant tous les deux ans. Les indicateurs produits pour les éditions de 2009 (Le Roy-Zen Ruffinen, et al., 2009) et de 2011 (Le Roy-Zen

³¹ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/02/key/ind5.set.513.html>.

³² <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/02/key/ind5.set.514.html>.

³³ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/02/key/ind5.set.515.html>.

³⁴ <http://www.cdip.ch/dyn/16272.php>.

Ruffinen & Jaunin, 2011) sont inspirés en partie des treize priorités énoncées par le Département de l'instruction publique³⁵.

« Les principes d'élaboration d'un ensemble d'indicateurs, définis par le Service de la recherche en éducation (SRED) dès 1999, demeurent valables dans leurs grandes lignes, et tout particulièrement l'approche systémique. Dans cette démarche, le système d'enseignement est conçu comme un tout, composé d'éléments interdépendants. Cette méthode amène à repérer les différents éléments constitutifs, repérer les frontières entre éléments, analyser les interrelations qu'ils entretiennent entre eux ou avec ce qui est extérieur au système d'enseignement.

Pour retracer la dynamique du système, le nouveau cadre conceptuel conserve le principe des deux anciens niveaux d'analyse, « A l'intérieur du système d'enseignement » et « A la frontière du système », mais le premier niveau d'analyse (« A l'intérieur... ») est lui-même scindé en deux sous-niveaux qui se centrent respectivement sur :

- les élèves,
- le système lui-même (le Département de l'instruction publique ou l'institution scolaire).

Ce nouveau cadre conceptuel tente de mieux prendre en compte les différents éléments d'un « système productif » (input/processus/output), en s'articulant à travers trois domaines clés :

1. *ses facteurs structurants (input et contexte) : indicateurs relatifs à la population scolaire, aux efforts de la collectivité pour l'allocation des ressources, à l'encadrement des élèves, à l'environnement socio-économique et à la place relative des enseignements public et privé ;*
2. *son fonctionnement (processus) : indicateurs relatifs aux parcours de formation (diversité des parcours, dispositifs mis en place), transformations et évolution du système ;*
3. *ses résultats (output) : indicateurs relatifs à la mesure des connaissances et compétences (PISA, épreuves cantonales en fin de primaire, taux de certification). » (Le Roy-Zen Ruffinen et al., 2009, p. 5).*

3.5 Le canton de Vaud

Un autre exemple est fourni par le rapport rédigé par le canton de Vaud. L'ouvrage est structuré en trois parties : 1) ressources humaines et matérielles (contraintes du système éducatif) ; 2) fonctionnement et organisation du système éducatif (analyses des processus) ; 3) quelques résultats du système éducatif (efficacité et efficience du système éducatif). (Stocker, 2010, p. 7).

3.6 Le canton du Tessin

A titre d'exemple, citons également le rapport rédigé par le Tessin (Cattaneo et al., 2010, p. IX et X) : *« Ce qui caractérise de manière originale cet ensemble d'indicateurs par rapport aux autres (comme par exemple le rapport suisse) est le fait de rassembler et de structurer les informations en relation avec les finalités du système éducatif (Demeuse & Baye, 2001).[...] Voici les thématiques retenues dans ce document : A. Équité ; B. Parcours scolaires et certifications obtenues ; C. Compétences et résultats ; D. Individu, civisme et intégration culturelle ; E. Innovation et changement ; F. Relation entre formation professionnelle et économie ; G. Ressources humaines ; H. Ressources financières. »³⁶*

³⁵ *« Ils relèvent de neuf sections thématiques qui doivent permettre au public d'avoir une vue d'ensemble de la composition de la population scolaire de l'enseignement public et privé [...], de l'importance des ressources humaines et financières investies dans l'éducation [...], des éléments de contexte pouvant influencer sur la demande et l'offre d'éducation [...], du parcours des élèves dans la scolarité obligatoire et postobligatoire [...], de la façon dont le système genevois d'enseignement et de formation (SGEF) interagit avec d'autres systèmes [...] et se transforme [...], et, enfin, des « résultats » de l'enseignement [...]. » (Le Roy-Zen Ruffinen et al., 2009, p. 4).*

³⁶ Paragraphe traduit par l'IRD.

4. Cadre d'organisation d'indicateurs suggéré par l'IRDP

4.1 Éléments généraux

Le cadre d'organisation d'indicateurs reflète les hypothèses sous-jacentes, les priorités ainsi que les objectifs poursuivis, élaborés par l'institution qui le présente.

L'interprétation du mandat assigné à l'IRDP peut se traduire comme l'identification des indicateurs³⁷ par rapport aux thématiques et aux acteurs particulièrement importants dans le cadre de l'Espace romand de la formation, reflétant (à ce stade de notre réflexion) les objectifs généraux qui ont été indiqués dans les documents officiels.

Les principes de référence pour la proposition d'un cadre conceptuel pour organiser un ensemble d'indicateurs du système d'enseignement et de formation romand (Arcaro et al., 1999) sous-tendent les paragraphes suivants.

Les thèmes prioritaires que nous avons identifiés par rapport aux défis liés à l'éducation (y compris en Suisse romande) et dans le but du pilotage sont :

1. l'harmonisation et la coopération intercantonale (à l'intérieur de la Suisse et de la Romandie);
2. la mobilité et l'internationalisation (vers l'extérieur de la région francophone et de la Suisse) qui nécessitent la perméabilité du système et l'assurance qualité.

Ces thèmes se focalisent et traduisent deux « préoccupations majeures », c'est-à-dire :

- la mise en œuvre progressive des réformes touchant la scolarité obligatoire et son impact positif d'après les objectifs visés (que nous identifions comme intérêt vraisemblablement prioritaire de la commission interparlementaire);
- la formation tout au long de la vie, sous son aspect d'évaluation de l'adéquation du bagage éducatif reçu pendant la scolarisation et la formation. En d'autres termes, il s'agit de l'adaptation des compétences acquises au monde socio-économique actuel pour parvenir au bien-être individuel, à l'épanouissement personnel « immatériel », et au bien-être « matériel » (dans le sens de la capacité de transition réussie et d'insertion des jeunes dans le monde du travail et dans la société) (cf. par exemple la *Déclaration sur les finalités de l'école de la CIIP*).

³⁷ Comme déjà précisé plus haut, la disponibilité d'un indicateur ne garantit pas que l'information qu'il véhicule, corresponde à celle recherchée. C'est essentiellement lors de la production de l'indicateur que l'adéquation entre la définition de l'information recherchée et son obtention est la plus exacte. En effet, un indicateur construit par un autre producteur peut se révéler inutile ou seulement partiellement utile dans le cadre d'une analyse secondaire.

Traditionnellement, les efforts de coopération entre les cantons francophones ont toujours existé, et, désormais, la régionalisation croissante se concrétise dans de nombreux aspects de la scolarité obligatoire par la CSR et le Concordat HarmoS, et par les articles de la Constitution fédérale sur la formation pour les autres degrés de formation. En ce qui concerne la réalisation des objectifs des réformes (c'est-à-dire, les préoccupations énoncées), il faut veiller à la réalisation et à l'application des principes d'efficacité, d'efficience et d'équité. Enfin, le cadre d'analyse doit prendre en compte des dimensions liées à l'espace (dimensions cantonales et intercantionales – régionales) et au temps (dynamique – évolutions, car un système complexe n'est pas statique).

Le cadre d'organisation des indicateurs retenu actuellement par l'IRDP³⁸ est construit en adaptant la présentation de l'OFS et en s'inspirant du cadre de présentation du Service de la recherche en éducation (SRED) pour les indicateurs du système d'enseignement (2009). Le tableau 2 comporte trois colonnes selon les regroupements effectués :

1. indicateurs de CONTEXTE et d'INPUT
2. indicateurs de PROCESSUS
3. indicateurs d'OUTPUT et d'OUTCOME.

A l'intérieur du système éducatif, il y a la différenciation au niveau :

- élève / étudiant.e
- institution.

A la périphérie du système éducatif, il y a, schématiquement, les systèmes politique, économique, social et familial avec des éléments de contexte et des interactions qui peuvent intéresser et influencer (à différents degrés) le système éducatif romand.

L'information peut être envisagée et différenciée, le cas échéant, par rapport aux divers niveaux politiques, par exemple, cantonal, régional, national.

³⁸ Ce cadre d'organisation d'indicateurs peut être modifié selon les besoins, avant de l'adopter définitivement. Comme nous le rappellent J.-M. De Ketele et F.-M. Gérard (2007), un système scolaire est complexe et se compose de différentes strates fonctionnelles, chacune confrontée à ses propres besoins d'informations, d'enjeux, de défis et de risques à gérer. Par exemple, dans son analyse d'un canton suisse alémanique, Bähr (2006) distingue essentiellement un niveau politico-administratif, comprenant les décideurs politiques et une administration centrale et un niveau formatif comprenant l'administration exécutive des établissements et les enseignant.e.s dans leurs classes. La coordination intercantonale régionale et nationale donne une strate supplémentaire qui interfère dans la prise de décision au niveau politico-administratif cantonal. Bähr estime que les acteurs de chaque niveau ont besoin d'informations particulières pour exercer leur fonction. Ainsi, les représentant.e.s politiques raisonnaient en fonction des enjeux de pouvoir, du choix de programmes et de personnes et de l'*accountability* alors que les acteurs administratifs sont surtout concernés par des questions d'efficience et de réglementation. Au niveau formatif, les demandes sont différentes en raison des fonctions professionnelles exercées. Les responsables d'établissement sont concernés par le respect du cadre réglementaire, le traitement équitable des utilisateurs du système et le leadership par rapport à l'équipe pédagogique. Les enseignant.e.s, enfin, sont concerné.e.s par des données leur permettant de répondre aux questions pédagogiques et / ou didactiques en rapport avec les disciplines de référence. Autrement dit, ces acteurs ont des préoccupations et des visions divergentes de la qualité. Par conséquent, les besoins d'information en termes de fréquence et de contenu varient également. Cependant, il n'est pas certain qu'ils ne puissent être satisfaits par une même prise d'information.

Tableau 2: Cadre d'organisation d'indicateurs sur la formation en Suisse romande retenu par l'IRDP

	INDICATEURS DE CONTEXTE ET D'INPUT (facteurs structurants - structurels)	INDICATEURS DE PROCESSUS (organisation, fonctionnement et transformations)	INDICATEURS D'OUTPUT ET D'OUTCOME (résultats et évaluations)
Niveau élève / étudiant.e	A. Effectifs et caractéristiques des élèves / étudiant.e.s	C. Parcours de formation	E. Compétences des élèves
		C.1 Parcours de formation linéaires C.2 Parcours de formation non-linéaires	
Niveau institution	B. Ressources	D. Aspects organisationnels (statiques et dynamiques) et transformations	F. Certifications des élèves
	B.1 Ressources humaines	D.1 Organisation et structuration du cadre de vie scolaire	
	B.2 Ressources financières	D.2 Organisation du contenu de l'enseignement D.3 Organisation parascolaire D.4 Mesures mélioratives / soutiens	
Niveau à la périphérie du système éducatif	Éléments du contexte des systèmes politique, économique, social, familial et interactions avec le système éducatif		

4.2 Caractérisation et commentaires du cadre retenu par l'IRDP

Les indicateurs de *CONTEXTE* et *D'INPUT* représentent des facteurs structurants et structurels du système scolaire. Dans le tableau 2, au niveau élève / étudiant.e, la **partie A** regroupe les indicateurs caractérisant les élèves / étudiant.e.s (diversité linguistique, culturelle et sociale des élèves dans l'enseignement public) ainsi que les effectifs dans les différents degrés de formation (enseignement public et privé). La dimension temporelle donnée par les prévisions et l'évolution des effectifs trouve également sa place dans cette partie.

Au niveau institution, il y a les ressources nécessaires au système de formation. D'un côté, **partie B1**, il y a les différentes ressources humaines et plus particulièrement tous les indicateurs qui concernent le personnel enseignant avec plusieurs sous-catégories d'analyse (y compris la formation continue). L'encadrement des élèves / étudiant.e.s figure également dans cette partie. Parmi les ressources humaines, il faut aussi tenir compte du personnel de direction des établissements de tous les degrés de formation (caractérisation, formation, etc.). De l'autre côté, **partie B2**, il y a les ressources financières comprenant les dépenses pour l'éducation et les coûts par élève / étudiant.e.

Les indicateurs de *PROCESSUS* concernent l'organisation et le fonctionnement du système scolaire ainsi que les transformations en cours. Au niveau élève / étudiant.e, il y a les parcours de formation et éventuellement des données sur l'orientation scolaire et professionnelle. D'un côté, **partie C1**, il y a les parcours de formation linéaires, c'est-à-dire des indicateurs sur le passage direct d'un degré au suivant (avec si possible des caractéristiques concernant les élèves / étudiant.e.s). De l'autre côté, **partie C2**, il y a les parcours de formation non linéaires, caractérisés par exemple, par l'exclusion de l'école obligatoire, le

redoublement, les ruptures des contrats d'apprentissage, un passage dans des solutions transitoires, les abandons plus ou moins définitifs, etc.

Au niveau institution, il y a les aspects proprement organisationnels et de fonctionnement, qu'il s'agisse d'éléments statiques ou dynamiques (transformations ou évolution). Plusieurs sous catégories d'indicateurs caractérisent cette partie du tableau 2. Dans la **partie D1**, il y a tout ce qui concerne l'organisation scolaire, telles que des informations sur la structuration du cadre comme par exemple les vacances, le nombre d'heures, les grilles horaires ou la taille des classes. Dans la **partie D2**, il y a ce qui concerne l'organisation du contenu de l'enseignement, c'est-à-dire des indicateurs en relation avec le PER et les moyens d'enseignement qui l'accompagnent. Dans la **partie D3**, il y a des indicateurs sur l'accueil et les activités parascolaires (horaires blocs, parascolaire, cantine scolaire, etc.). Dans la **partie D4**, il y a les mesures mélioratives et les dispositifs de soutien qui accompagnent les enfants et les jeunes avec des besoins éducatifs particuliers comme par exemple les allophones ou les élèves à haut potentiel. Dans cette partie, il y a également des informations sur les dispositifs d'offres transitoires comme par exemple le *case management*.

Les indicateurs d'*OUTPUT* et d'*OUTCOME* concernent les résultats (compétences et connaissances acquises) et les certifications des élèves / étudiant.e.s. Dans la **partie E**, il y a notamment les résultats des enquêtes PISA pour les compétences en lecture, en mathématiques et en sciences ou les résultats de l'évaluation de compétences d'autres domaines comme par exemple les TIC³⁹. Les chiffres des épreuves cantonales (avec éventuellement d'autres enquêtes cantonales) ou des informations sur les portfolios (notamment les portfolios des langues) entrent également dans cette partie. Une autre série d'indicateurs concernent la transition entre la formation et la vie active qu'elle soit réussie ou pas (salaire, satisfaction, chômage, aide sociale, etc.).

Dans la **partie F**, figurent les informations sur les examens finaux et les certifications des jeunes à tous les degrés de formation (éventuellement aussi les caractéristiques des jeunes et d'autres aspects).

Au niveau de la *PÉRIPHÉRIE* du système éducatif, il y a les systèmes politique, économique, social et familial avec des éléments de contexte et des interactions qui peuvent intéresser et influencer (à différents degrés) le système éducatif romand. Dans cette partie du tableau, il y a par exemple le niveau de formation de la population, le nombre d'entreprises formatrices, la participation des parents à la vie scolaire, etc.

Potentiellement ce cadre d'organisation d'indicateurs pourrait être détaillé davantage et éventuellement retravaillé.

Même s'il y a des informations pour chaque partie du cadre d'organisation, cela peut masquer l'absence de valeurs explicatives du phénomène observé. Encore, faut-il voir si la dimension descriptive correspond, avec exactitude, à la présentation / description de l'information que l'on souhaite recevoir.

Au delà de la réflexion sur le contenu de l'information que l'on souhaite recevoir et qui normalement doit répondre à des questions spécifiques formulées au commencement de l'étude, il y a également une réflexion qui doit être menée par rapport à la présentation visuelle que l'on souhaite de celle-ci. Nous rappelons que toutes les définitions dépendent essentiellement des objectifs poursuivis par les mandant.e.s. A titre d'exemple concernant la présentation de quelques indicateurs disponibles à moyen terme, nous renvoyons aux annexes.

Une proposition de ligne graphique pourrait être demandée à un graphiste.

³⁹ Technologies de l'information et de la communication.

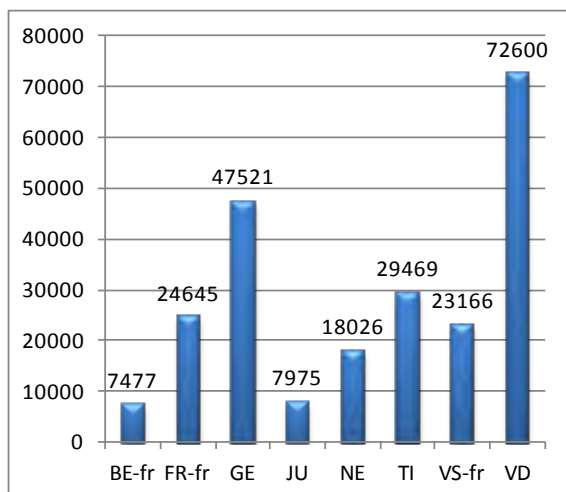
5. Produits envisageables pour la présentation des indicateurs

En règle générale, toute présentation d'indicateurs (quelque soit le support) doit comporter sa définition exacte (et si nécessaire, d'éventuelles autres précisions y afférentes⁴⁰) ainsi que la source. Si l'IRD ne produit pas les données présentées, la mise à jour des indicateurs romands retenus, actuellement en fonction de leur disponibilité et de leur production par des tiers, dépend essentiellement du rythme imposé par les institutions (sources) produisant ces données.

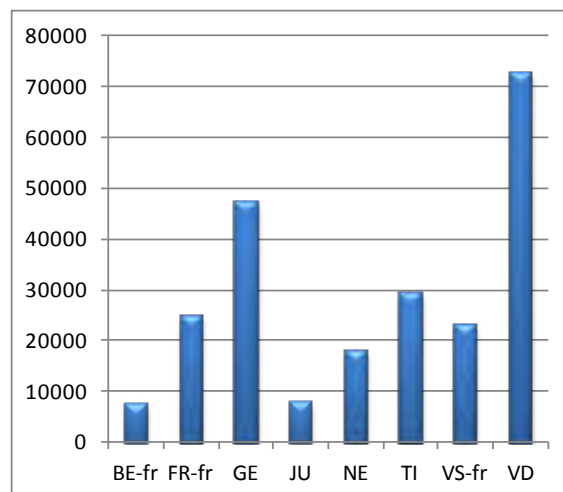
Tout commentaire sur des données intercantionales augmente davantage les éléments de comparabilité, qu'une « simple » présentation visuelle peut parfois amoindrir ou passer sous silence⁴¹. Un exemple pour illustrer les différentes possibilités de présentation graphique se trouve dans les annexes. Pour un même indicateur, nous fournissons des exemples avec des informations variables qui dépendent des objectifs poursuivis.

Exemple 1 : Nombre d'élèves de la scolarité obligatoire (public et privé) y compris l'enseignement spécialisé (2009/2010)

Graphique 1



Graphique 2



Le degré de précision recherché peut dicter, par exemple : la présence ou l'absence des valeurs dans le graphique (Exemple 1), l'ajout d'un tableau avec des informations chiffrées précises ou une information globale de la Suisse romande, avec ou sans comparaison avec le reste de la Suisse. Évidemment, des

⁴⁰ Pour une illustration, cf. les scores PISA (2000-2003-2006) dans les annexes.

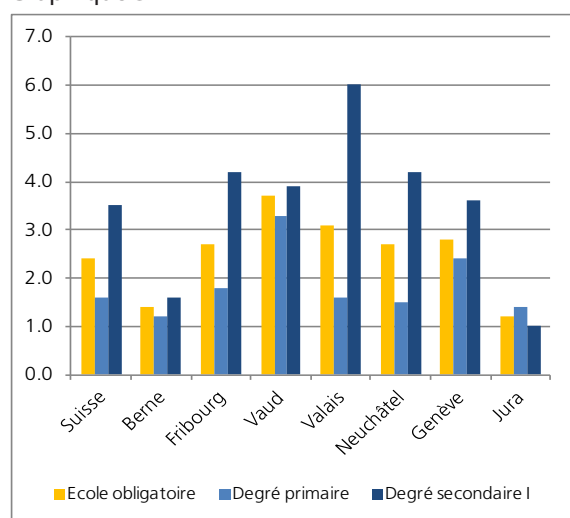
⁴¹ Naturellement, le lecteur peut ne pas être attentif à certains aspects de la présentation et l'absence de commentaire (réfléchi / proposé par l'auteur.e) ne permet pas de les mettre en évidence. On sait qu'on peut faire dire (presque) tout ce qu'on veut (y compris des mensonges) aux statistiques en adaptant le commentaire ou la présentation graphique. Cf. par exemple, le court article d'Enrico Giovannini (Chef statisticien de l'OCDE) (2003), consultable sur le site: http://www.observateurocde.org/news/fullstory.php/aid/746/Mensonges_et_statistiques:_donner_du_sens_aux_chiffres.html

données d'ensemble (par exemple, le total ou la moyenne de la Suisse romande, comparés à la Suisse alémanique et à la Suisse italienne) et des données pour les cantons francophones présentés singulièrement l'un à côté de l'autre, répondent à des besoins d'information très différents pour atteindre des objectifs divers. En effet, chaque indicateur répond à une information unique.

Le degré de précision recherché peut également dicter le choix quand les données pour les cantons bilingues ne sont pas disponibles. Dans ce cas, deux choix principaux s'imposent (Exemple 2) : soit on présente le chiffre pour l'ensemble du canton concerné, soit on laisse la donnée manquante et on se limite à présenter les cantons pour lesquels nous avons les chiffres exacts. Nous optons pour la première option, sauf avis contraire du / de la mandant.e.

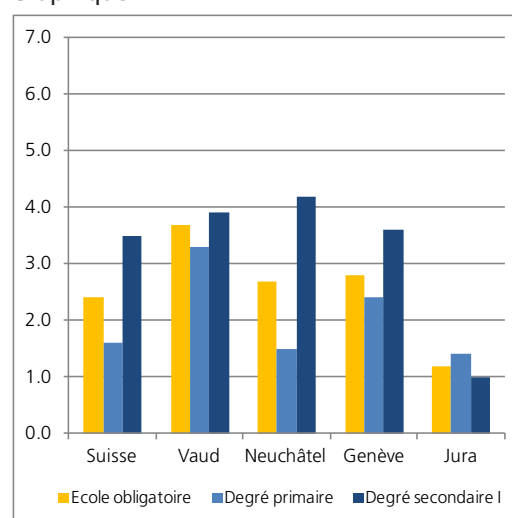
Exemple 2: Taux de redoublement à l'école obligatoire selon le canton et le degré d'enseignement 2009/2010

Graphique 3



Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

Graphique 4



Les valeurs pour les cantons bilingues sont manquantes.

Les objectifs visés et les ressources disponibles déterminent au moins partiellement le support envisageable pour la présentation des indicateurs retenus⁴², à savoir, d'une part, le support électronique et, d'autre part, les supports papier et / ou numériques.

Naturellement, la discussion sur les types de produits envisageables ne permet pas de résoudre les problèmes évoqués concernant la définition de l'espace géographique romand et les difficultés déjà mentionnées concernant la production et l'adoption / adaptation d'indicateurs.

5.1 Support électronique : site internet

Ce support peut faciliter l'interaction et permettre également différents types de présentations plus individualisées.

Par exemple, sur le site de l'OFS on trouve une encyclopédie statistique⁴³, une banque de données interactive⁴⁴, des cartes et des atlas⁴⁵. Dans une visée plus modeste, il est possible d'imaginer, en tout

⁴² Le nombre d'indicateurs retenus est en fonction du but recherché et des contraintes rencontrées.

⁴³ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/lexikon/lex0.html>.

⁴⁴ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/online/bd/stattab.html>.

⁴⁵ http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten.html.

cas dans un premier temps, une présentation d'indicateurs sur le site de l'IRDP, avec éventuellement quelques fonctions interactives. Mentionnons, par exemple, un indicateur visualisé par une carte de la Suisse romande avec une entrée pour chaque canton (ou partie de canton) francophone renvoyant à des données précises.

Le développement du site internet de l'IRDP⁴⁶ pourrait refléter, par exemple, sans être incontournable, le cadre d'organisation présenté plus haut. Actuellement, la présentation des divers indicateurs et documents informatifs suit une logique thématique. Le nombre d'indicateurs y figurant dépend évidemment des données disponibles (et des ressources investies), tout comme leur mise à jour est tributaire des informations fournies par les institutions productrices de ces données.

Si la conception scientifique de la présentation des indicateurs de l'éducation en Suisse romande est entièrement sous la responsabilité des chercheur.e.s, la supervision des mises à jour sur le site par le secteur de la documentation de l'IRDP l'est également, étant donné les modifications, parfois importantes, qui peuvent intervenir dans les définitions présentées par les institutions sources. Des propositions alternatives, considérées comme prioritaires par rapport aux objectifs poursuivis, pourraient également être pertinentes.

La présentation graphique pourrait également être modifiée.

5.2 Supports papier et/ou numériques

Les supports papier et/ou numériques permettent d'imprimer (y compris en pdf) des documents comprenant des données (sous forme de tableaux, de graphiques ou de cartes) avec ou sans commentaires et analyses.

Les propositions qui suivent sont présentées selon les ressources nécessaires à leur réalisation en termes de temps et éventuellement financières. Les ressources nécessaires sont surtout influencées par le nombre et le type d'indicateurs choisis ainsi que par la longueur des commentaires et des analyses qui accompagnent les illustrations.

Tous ces exemples ne sont en principe pas mutuellement exclusifs. La combinaison de supports papier et/ou numérique est également envisageable et non exclusive.

1. Proposition à court terme – Présentation schématique

Ce support permet une visualisation rapide de quelques indicateurs sans (véritable) contextualisation ni commentaires accompagnant les tableaux ou les graphiques (une alternance des deux donnerait un aspect plus agréable au document). Le petit format (entre 10 et 14 pages) implique un choix réfléchi des indicateurs (et/ou des documents informatifs) à présenter. La définition du public visé, des objectifs et des besoins pour le/la mandant.e faciliteront ce choix.

Une fois établis les destinataires principaux, les objectifs et les besoins, le degré de précision des informations souhaité, ce produit a l'avantage d'être relativement peu coûteux en temps et en argent, car l'information véhiculée est relativement succincte et essentielle. Une première version pourrait être disponible assez rapidement tout en expliquant, par exemple, le manque de données pour les cantons bilingues. Ce produit pourrait paraître annuellement à une période prédéfinie (même si sa mise à jour est dépendante du calendrier des institutions qui produisent l'information).

⁴⁶ Cf. la liste des indicateurs et des documents informatifs dans les annexes.

Par exemple, si l'on vise le *grand public*, on pourrait imaginer un choix d'indicateurs romands plus généraux tels que :

- le nombre d'élèves par degré scolaire (sexe et nationalité)
- la taille des classes
- le nombre de certificats délivrés
- les places d'apprentissages dans le total des emplois
- etc.

La présentation schématisée du système d'enseignement romand préconisé par la CSR pourrait également y figurer.

Si les destinataires sont principalement les *membres de l'Assemblée plénière*, l'accent pourrait être mis – en plus de la sélection des indicateurs ci-dessus - sur des indicateurs tels que :

- le taux de redoublement
- l'âge des enseignant.e.s
- le taux d'encadrement des élèves
- etc.

Actuellement le public visé est principalement *la commission interparlementaire*. Dans ce cas, nous proposons de reprendre partiellement des éléments destinés au grand public et d'ajouter, par exemple, d'autres informations plus axées sur la CSR :

- Présentation schématisée du système scolaire romand
- Effectifs des élèves de la scolarité obligatoire (public et privé), y compris l'enseignement spécialisé
- Pourcentage d'élèves étrangers (école obligatoire)
- Prévisions des effectifs pour la scolarité obligatoire
- Taille moyenne des classes
- Nombre de cours hebdomadaires
- Taux de redoublements (école obligatoire)
- Effectifs des enseignant.e.s de la scolarité obligatoire
- Taux d'encadrement des élèves (école obligatoire)
- Calendrier de l'introduction du PER dans les cantons
- Épreuves cantonales
- Scores PISA 2009
- Taux de diplômes des Hautes écoles
- Niveau de formation pour l'ensemble de la population

Nous suggérons de faire figurer également des informations détenues par la CIIP concernant l'introduction des moyens d'enseignement.

2. Proposition à moyen terme – Présentation avec quelques commentaires

Évidemment, entre un simple recueil schématique⁴⁷ et un rapport plus complet sur la formation en Suisse romande, il est envisageable de produire des publications / études de taille intermédiaire. Par exemple en France, le Ministère de l'Enseignement et de la Recherche a publié en 2010 son quatrième rapport (Lefebvre, 2010) avec une sélection de 35 indicateurs. Pour chaque indicateur, cette publication comprend une page d'explication qui accompagne les tableaux et les graphiques. Un autre exemple est donné par le SRED. Entre les deux rapports sur l'ensemble des indicateurs du système genevois d'enseignement, il publie un rapport allégé (Le Roy-Zen Ruffinen & Jaunin, 2011) avec les indicateurs clés.

Avec ce type de document, on peut prendre appui sur un cadre d'organisation, mais les commentaires sont réduits à l'essentiel. Si ce type de produit devait être retenu pour la présentation d'indicateurs de l'éducation romande, des comparaisons intercantionales seraient donc inévitables pour expliquer les graphiques, les cartes et les tableaux présentés.

L'avantage de ce type de document serait d'avoir régulièrement des indicateurs romands mis à jour avec quelques explications (et informations complémentaires). Il offrirait déjà un bon aperçu de l'éducation en Suisse romande et permettrait d'effectuer d'éventuelles requêtes, plus précises, sur des questions ponctuelles pour anticiper des sujets, préoccupations, situations à (pré-) venir. Comme précisé plus haut, le fait d'avoir des commentaires succincts ne permet que des descriptions partielles qui soulignent inévitablement les disparités intercantionales (et non pas de véritables explications / interprétations approfondies des phénomènes observés). De plus, les problèmes liés à la disponibilité des données persistent.

Une première version de ce type de présentation serait envisageable en l'espace de 12 mois⁴⁸. Elle permettrait de tester sa faisabilité et son utilité en vue d'une future mise à jour cyclique. Certains indicateurs pourraient être systématiquement repris, d'autres pourraient être ajoutés et d'autres encore pourraient figurer de manière ponctuelle selon les besoins. Il faudra réfléchir à une ligne graphique de présentation particulière (taille, couleurs, mise en page, etc.) en demandant éventuellement l'avis d'un professionnel.

Comme nous l'avons déjà précisé plus haut dans le document, le canton du Tessin possède déjà son propre système d'indicateurs, ce qui plaiderait pour une conception exclusivement romande. Néanmoins, s'agissant d'un document de la CIIP dont le Tessin fait partie, il faudra toutefois s'assurer que cette option soit politiquement acceptable. Le cas échéant, il faudrait également ajouter des données tessinoises comme c'est le cas sur le site internet de l'IRDP.

⁴⁷ Par exemple, sous forme de flyer.

⁴⁸ La liste des indicateurs et des documents informatifs envisageables pour la première version d'une telle publication se trouvent dans les annexes.

3. Propositions à long terme

Dans une perspective à long terme, il serait possible d'envisager un document le plus complet possible, sur la base, par exemple, du cadre présenté auparavant et des explications étayées accompagnant les différents indicateurs romands et toute autre information disponible. Les rapports existants au niveau suisse ou au niveau cantonal, cités plus haut dans ce texte, pourraient servir de référence.

Les ressources humaines et financières nécessaires à l'élaboration d'un tel rapport seraient bien plus élevées que dans la production d'un recueil schématique d'indicateurs. S'il devait y avoir un mandat précis dans ce sens, ainsi que l'allocation des ressources nécessaires, il faudrait envisager une temporalité de 4 ou 5 ans⁴⁹ et commencer par une étude préalable afin d'en évaluer la faisabilité et l'utilité du dispositif à créer.

Un tel rapport aurait l'avantage d'amorcer un monitoring de l'éducation en Suisse romande. Certes, pour le moment, beaucoup de problèmes subsistent tels que la difficulté à obtenir les données pour les cantons bilingues ou l'absence de certaines données. Cependant un tel document donnerait un appui non négligeable aux décideurs afin de planifier les informations qu'ils considèrent essentielles à détenir dans un but de monitoring de l'espace éducatif romand. Les ressources nécessaires ainsi que les problèmes qui restent à résoudre sont clairement les points faibles d'un tel rapport⁵⁰.

Dans une optique plus réaliste, l'IRDPP pourrait poursuivre et intensifier ses activités de veille en identifiant des thématiques qui pourraient s'avérer intéressantes pour les institutions politiques romandes pour mieux comprendre l'évolution du système éducatif. Grâce également à des méta-analyses, à une lecture approfondie du rapport suisse sur l'éducation et aux résultats de l'inventaire critique des recherches en Suisse romande (produit périodiquement), il serait plus aisé d'identifier des sujets qui touchent (ou toucheront) plus particulièrement l'Espace romand de la formation.

Des propositions pourraient concerner, par exemple, la problématique de la transition, du décrochage (avec, par exemple, des aspects liés à la mise en place des mesures d'accompagnement et de remédiation), de la volonté politique d'augmenter le nombre de diplômés du secondaire II, de la différenciation des choix de formation entre garçons et filles ou encore de la scolarisation précoce. Sans doute, bien d'autres sujets pourraient faire l'objet d'analyses approfondies et permettre la construction d'autres indicateurs ainsi que des éclairages précieux.

Certaines thématiques seront explicitées sous forme de projet de réalisation plus concret, avec des précisions sur la délimitation du cadre d'analyse, des ressources nécessaires, du temps de réalisation, etc.

⁴⁹ Comme c'est le cas pour les autres rapports (suisse et cantonaux) du même type présentés dans un autre chapitre de ce document.

⁵⁰ Évoquons à ce sujet les propos tenus par monsieur le Conseiller fédéral, Johann N. Schneider – Ammann, lors de la conférence de presse à Berne le 30 mai 2011, dans son discours sur les *Objectifs politiques communs pour un espace suisse de la formation* : « Fonder chaque objectif sur les conclusions du rapport 2010 sur l'éducation en Suisse répond tout à fait à notre exigence. Ce rapport indique également quelles sont les lacunes qui sont encore à combler, tant du point de vue des données qu'en termes de recherche ». <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/23181.pdf>, p.4.

6. Remarques conclusives

En résumé, avant d'exposer nos propositions, rappelons que lorsqu'on veut présenter une série d'indicateurs, on peut être confronté à des situations disparates. Par exemple :

- a. Les données déjà existantes, mais inaccessibles, jugées sensibles par les décideurs ou qui nécessitent des manipulations et des adaptations (plus ou moins) limitées afin d'en assurer la comparabilité intercantonale. Il s'agit, par exemple, de certaines données déjà produites par l'OFS, mais qui doivent être adaptées par ce même office qui les a construites, afin qu'elles puissent être comparables au niveau intercantonal romand. Il en va de même pour les données présentées par le Centre d'information et de documentation IDES / CDIP. La différenciation exacte des données concernant la partie francophone, par rapport à la partie alémanique, des cantons bilingues est dépendante avant tout de la volonté de précision exigée par les mandant.e.s, car elle est en principe réalisable. Par ailleurs, la différenciation des données selon les parties linguistiques des cantons bilingues pourrait même être à terme profitable à la région linguistique alémanique. Naturellement, la fiabilité et la comparabilité des données doit être assurée.
- b. La production de nouvelles données (actuellement inexistantes, y compris dans leur dimension de comparabilité) grâce à des études (par exemple, thématiques) ponctuelles ou de préférence cycliques⁵¹.

Il faudra tenir compte des diverses contraintes et difficultés qui caractérisent ces indicateurs lors des présentations. La construction et l'élaboration d'indicateurs demande du temps pour les réaliser ; plusieurs mois peuvent s'écouler depuis la décision de disposer de certaines données jusqu'à la réalisation et à la présentation effectives. Il est donc important de prévoir bien à l'avance les données et les informations nécessaires en fonction des objectifs visés. Par exemple, la production cyclique des données pourrait, à moyen terme, permettre de disposer d'éléments utiles pour des comparaisons dans le temps et suivre les évolutions et les tendances qui se dégagent. Le pilotage du système pourrait ainsi bénéficier d'informations précieuses.

Nous avons montré des exemples de données, qui sont, à notre connaissance, actuellement disponibles, ainsi que les contraintes dans leur exploitation. Nous avons également suggéré des exploitations possibles en soulignant les limites explicatives très importantes qui découlent de ce type de données très partielles et incomplètes, produites essentiellement dans un but descriptif. La dimension explicative est globalement abandonnée car elle est le plus souvent issue des résultats des recherches, qui au sujet de l'éducation en Suisse romande, font plutôt défaut, surtout par rapport aux réformes en cours.

En effet, la recherche scientifique en éducation et en formation est très lacunaire lorsqu'elle vise l'espace romand en tant qu'espace géographique délimité, comme objet de son analyse⁵². Les potentialités explicatives des phénomènes, quand ils sont observés, et la dynamique qui sous-tend les événements considérés ne peuvent pas (ou au mieux partiellement) être analysées. En effet, des dimensions telles l'explication, la récurrence, les causalités, les conséquences, la prévention, etc. d'un phénomène observé

⁵¹ Ou encore grâce à des enquêtes auprès des acteurs de l'éducation.

⁵² Cf. par exemple Pagnossin (2002 et 2010).

ne sont pratiquement pas explicitées. Certaines explications généralement admises peuvent être formulées en tant qu'hypothèses possibles aussi pour l'espace géographique romand, mais dans la plupart des cas elles ne sont pas confirmées. Face à l'ampleur des changements en cours et aux réformes préconisées, une présentation statique et descriptive chiffrée d'un nombre très restreint d'éléments ne sera vraisemblablement pas suffisante pour connaître et piloter efficacement le système éducatif romand. Sans doute, la description représente la première étape, nécessaire, mais pas suffisante, en vue de l'explication et de la compréhension. La définition des objectifs prioritaires de la part des décideurs, des destinataires principaux de l'information, et la réflexion sur la manière de produire, dans un laps de temps déterminé, les outils nécessaires pour y parvenir (dépendants aussi des ressources allouées) devrait être menée afin de dépasser la situation de présentation d'un ramassage d'informations hétéroclites, qui ont simplement l'avantage d'être déjà existantes.

Une première présentation courte, schématique, factuelle, non commentée, constituée de quelques données chiffrées (essentielles) accompagnées d'un nombre restreint de documents informatifs, pourrait être envisageable à court terme. Ceci n'exclurait pas la possibilité d'une large diffusion de ce document, même s'il pourrait répondre seulement partiellement à certaines attentes du public.

Une étude plus étoffée pourrait être réalisée en l'espace de six mois avec un nombre plus important d'indicateurs accompagnés de quelques précisions et commentaires⁵³. Cette publication cyclique pourrait être complétée progressivement par des informations supplémentaires tirées également des résultats d'études produites par l'IRDP. La réalisation de ces études pourrait être précédée de la présentation d'un projet concret assorti de demandes de ressources complémentaires au financement courant de l'IRDP.

Des méta-analyses et des activités de veille pourraient être des moyens efficaces pour la mise en évidence des thématiques les plus pertinentes. Cet exercice permettrait d'identifier les domaines où une information exhaustive, sur une base scientifique, est utile aux autorités scolaires, politiques et économiques romandes, mais également à d'autres utilisateurs potentiels, avec une visée de continuité dans le temps.

Parallèlement aux produits mentionnés, le site internet de l'IRDP pourrait continuer à fournir des informations sur les divers aspects de l'éducation en Suisse romande, voire même à se développer et à se modifier davantage. Grâce à la complémentarité de ces produits, il est possible d'envisager, d'ici quelque temps, d'avoir un panorama de l'éducation en Suisse romande.

⁵³ Une proposition d'indicateurs envisageables pour ce document fait l'objet d'une présentation dans les annexes.

Références

- Akpabie, C. & Audinos, B. (2001). *Les principaux indicateurs de l'éducation*. Paris: SISED.
- Arcaro, C. et al. (1999). Proposition de cadre conceptuel pour sélectionner et organiser un ensemble d'indicateurs du système d'enseignement et de formation genevois. *Notes d'information du SRED*, 4, 1-5.
- Bähr, K. (2006). Erwartungen von Bildungsadministrationen an Schulleistungstests. In H. Kuper & J. Schneewind (Eds), *Rückmeldung und Rezeption von Forschungsergebnissen: zur Verwendung wissenschaftlichen Wissens im Bildungssystem* (pp. 125-142). Münster: Waxmann.
- Behrens, M. (2008). Les standards de formation, l'anneau de Moebius de l'école suisse?. *Revue internationale d'éducation (Sèvres)*, 48, 127-136.
- Cattaneo, A. et al. (2010). *Scuola a tutto campo: indicatori del sistema educativo ticinese: monitoraggio dell'educazione*: edizione 2010. Locarno: SUPSI-DFA.
- De Ketele, J.-M. & Gérard, F.-M. (2007). La qualité et le pilotage du système éducatif. In M. Behrens (Dir.), *La qualité en éducation: pour réfléchir à la formation de demain* (pp. 19-37). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Demeuse, M. & Baye, A. (2001). Une action intégrée en vue d'améliorer l'efficacité des systèmes d'enseignement: le pilotage des systèmes d'enseignement. *Cahiers du Service de pédagogie expérimentale (Université de Liège)*, 5-6, 23-50.
- Giovannini, E. (2003). Mensonges et statistiques: donner du sens aux chiffres. *L'Observateur OCDE*, 237.
- Kull, M. & Hof, S. (Eds). (2010). *L'éducation en Suisse: rapport 2010*. Aarau: Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (SKBF/CSRE).
- Le Roy-Zen Ruffinen, O. & Jaunin, A. (2011). *L'enseignement à Genève: indicateurs clés du système genevois d'enseignement et de formation*. Genève: Service de la recherche en éducation (SRED).
- Le Roy-Zen Ruffinen, O., Martz, L., Jaunin, A., & Petrucci, F. (2009). *L'enseignement à Genève: ensemble d'indicateurs du système genevois d'enseignement et de formation: édition 2009*. Genève: Service de la recherche en éducation (SRED).
- Lefebvre, O. (Ed.). (2010). *L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France: 35 indicateurs*. Paris: Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche, 4).
- OCDE/CERI. (2006). *Système de recherche et développement en éducation de la Suisse: examen de l'OCDE*. Paris: OCDE.
- Pagnossin, E. (2002). *Inventaire critique de la recherche en éducation en Suisse romande et au Tessin (2000-2001)*. Neuchâtel: Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD) (02.9).
- Pagnossin, E. (2010). *La recherche suisse romande en éducation et en formation (2007-2009)*. Neuchâtel: Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD) (10.4).
- Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod.
- Stocker, E. (2010). *Analyse du système de formation vaudois à l'aide d'indicateurs*. Lausanne: Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP).

ANNEXES

A.1. Liste des indicateurs et des documents informatifs disponibles sur le site de l'IRDP⁵⁴

Cette liste date du 30 octobre 2011. Les informations qui concernent aussi bien la Suisse romande que le Tessin, sont régulièrement mises à jour et évoluent en fonction des besoins et de la disponibilité des données.

INDICATEURS ET INFORMATIONS SUR L'ÉCOLE ROMANDE ET TESSINOISE

1. Thèmes en lien avec la Convention scolaire romande (CSR) et le Concordat HarmoS

- Harmonisation et révisions de lois
- Début de la scolarité obligatoire et date de référence
- Durée et aménagement des degrés
- Plans d'études et grilles-horaires
- Aménagement du temps et de la journée scolaire
- Moyens d'enseignement et ressources didactiques
- Enseignement des langues et portfolios
- Tests de référence sur la base des standards nationaux
- Épreuves communes (cantonales et romandes)
- Profils de connaissances et de compétences
- Formation initiale et continue des enseignants et des cadres scolaires

2. Autres thèmes

- Transition école obligatoire-secondaire II
- Enseignement spécialisé
- Soutien aux élèves à haut potentiel
- Inspection, pilotage, assurance qualité
- Participation des parents/relation parents-école

⁵⁴ <http://www.irdp.ch/documentation/indicateurs/index.html>.

3. Statistiques scolaires

École obligatoire

- Effectifs scolaires de 2009/2010 en Suisse romande et au Tessin
- Effectifs d'élèves selon le degré d'enseignement, l'année de programme et le statut de l'école
- Nombre de classes selon le degré d'enseignement, le nombre d'années de programme et le statut de l'école
- Élèves de la scolarité obligatoire et des écoles de maturités selon le canton, le type d'enseignement, le statut de l'école et la nationalité
- Prévisions des effectifs scolaires en Suisse romande et au Tessin
- Nombre d'élèves par canton : préscolaire, primaire et secondaire I. Scénarios 2011-2020

Formation professionnelle

- Quelques indicateurs de la formation professionnelle en Suisse romande et au Tessin - Degré secondaire II : 2009
- Quelques indicateurs de la formation professionnelle en Suisse romande et au Tessin : 2009

Corps enseignant

- Corps enseignant 2008/09 (effectifs) : scolarité obligatoire et degré secondaire II : Suisse romande et Tessin
- Corps enseignant 2008/09 (effectifs) : éducation préscolaire et scolarité obligatoire pour Berne, Fribourg, Valais francophones

4. PISA

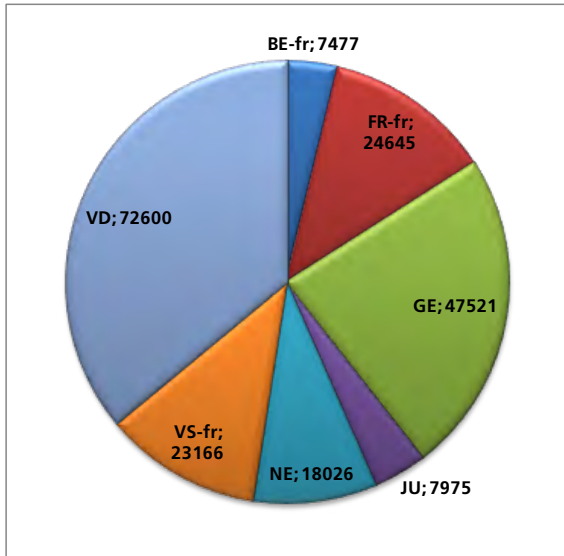
- Au niveau romand
- Au niveau Suisse
- Au niveau international

5. Liens sur les Sites cantonaux (pages d'accueil)

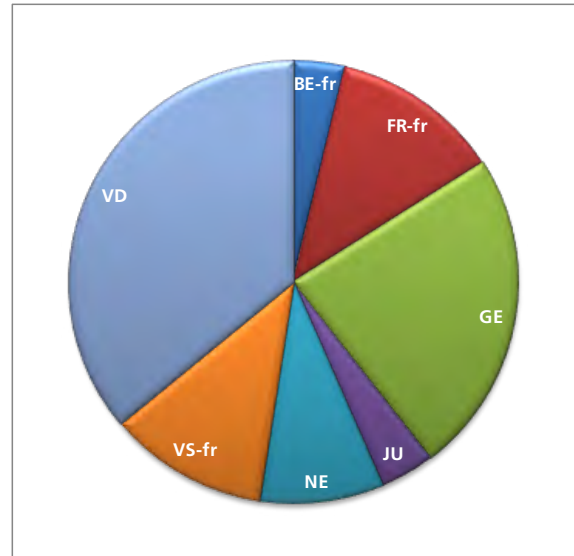
A.2. Le nombre d'élèves : plusieurs présentations possibles

A.2.1 Nombre d'élèves de la scolarité obligatoire (public et privé) par canton, y compris les écoles spécialisées (2009/2010)

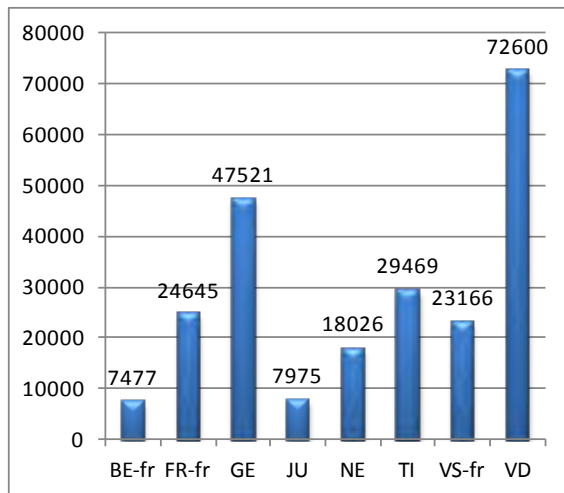
Graphique A.2.1



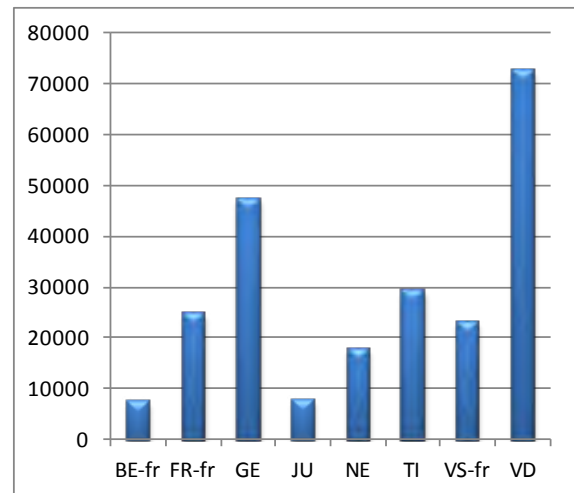
Graphique A.2.2



Graphique A.2.3



Graphique A.2.4



Source : OFS, *Élèves et étudiants 2009 / 2010* (2011) et IRDP (à l'aide de l'OFS) pour les cantons bilingues.
Concernant BE, FR et VS : la partie francophone est déterminée selon la première langue officielle de la commune.

Figure A.2.1 : Nombre d'élèves de la scolarité obligatoire (public et privé) par canton, y compris les écoles spécialisées (2009/2010)

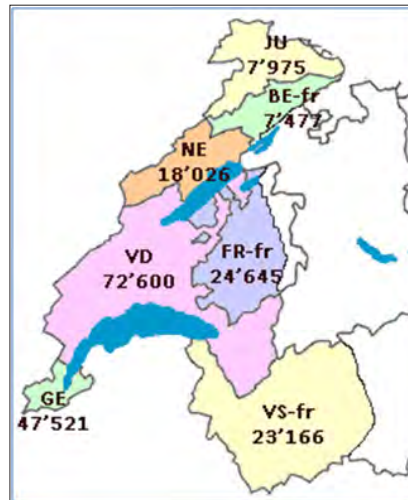


Tableau A.2.1

Total Suisse Romande	201410
Total Suisse	769314

Source : OFS (2011) et IRDP (à l'aide de l'OFS) pour les cantons bilingues.

Concernant BE, FR et VS : la partie francophone est déterminée selon la première langue officielle de la commune.

A.2.2 Nombre d'élèves de la scolarité obligatoire (2009/2010). Par canton, degré, statut de l'école et nationalité

Tableau A.2.2

		Public			Privé			Total
		Total	Suisse	Étranger	Total	Suisse	Étranger	
BE -fr	P	4657	3568	1089	1	1	0	4658
	S I	2403	1901	502	2	1	1	2405
	ES	357	210	147	57	43	14	414
FR-fr	P	15313	11680	3633	132	106	26	15445
	S I	7989	6101	1888	120	98	22	8109
	ES	247	62	185	844	553	291	1091
GE	P	25045	15609	9436	4898	1589	3309	29943
	S I	12624	8270	4354	2812	1075	1737	15436
	ES	1829	625	1204	313	195	118	2142
JU	P	4850	4304	546	173	159	14	5023
	S I	2385	2117	268	251	231	20	2636
	ES	230	158	72	86	70	16	316
NE	P	9233	6897	2336	174	104	70	9407
	S I	7730	5907	1823	57	43	14	7787
	ES	832	431	401	0	0	0	832
VS-fr	P	14528	10843	3685	160	153	7	14688
	S I	7841	6038	1803	156	139	17	7997
	ES	325	159	166	156	126	30	481
VD	P	28655	19595	9060	1231	650	581	29886
	S I	36681	26533	10148	1896	1371	525	38577
	ES	2049	667	1382	2088	1303	785	4137

P = Primaire ; S I = Secondaire I ; ES = École spécialisée

Tableau A.2.3

		Total	Public			Privé		
			Total	Suisse	Étranger	Total	Suisse	Étranger
Suisse romande	P	109050	102281	72496	29785	6769	2762	4007
	S I	82947	77653	56867	20786	5294	2958	2336
	ES	9413	5869	2312	3557	3544	2290	1254

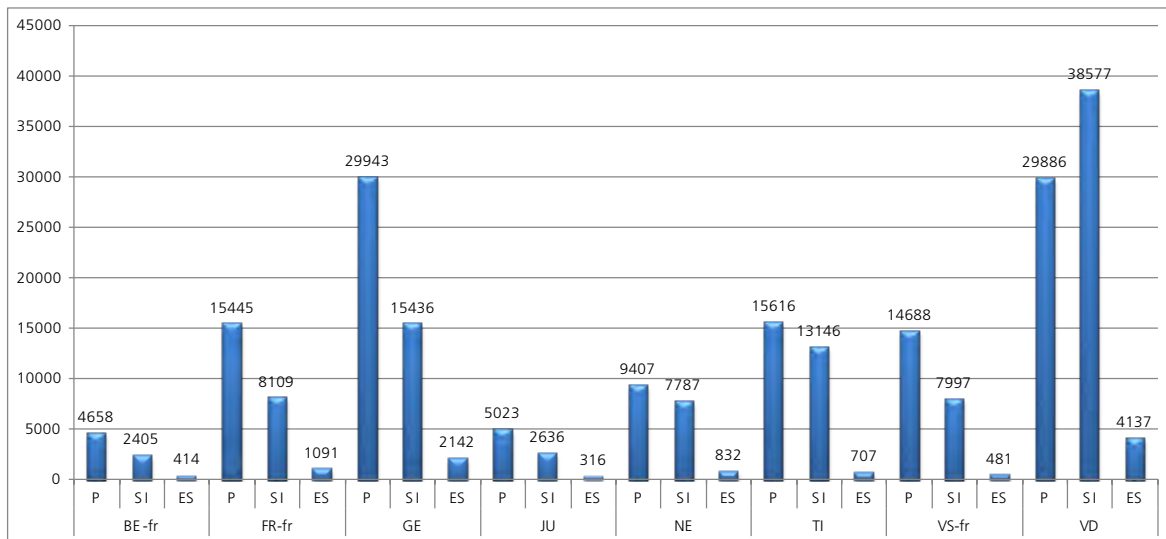
P = Primaire ; S I = Secondaire I ; ES = École spécialisée

Source : OFS (2011) et IRDP (à l'aide de l'OFS) pour les cantons bilingues.

Concernant BE, FR et VS : la partie francophone est déterminée selon la première langue officielle de la commune.

A.2.3 Nombre d'élèves de la scolarité obligatoire (2009/2010). Par canton et par degré

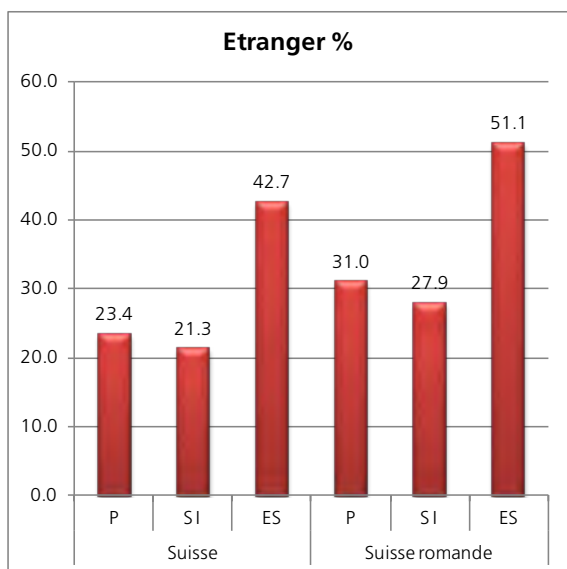
Graphique A.2.5



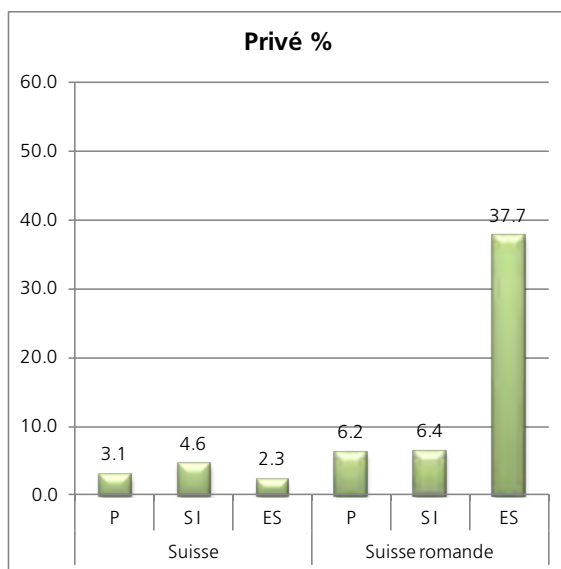
P = Primaire ; SI = Secondaire I ; ES = École spécialisée

A.2.4 Pourcentage d'élèves de la scolarité obligatoire (2009/2010) en Suisse et en Suisse romande. Par degré, nationalité de l'élève et statut de l'école

Graphique A.2.6 Nationalité de l'élève



Graphique A.2.7 Statut de l'école



P = Primaire ; SI = Secondaire I ; ES = École spécialisée

Source : OFS (2011) et IRDP (à l'aide de l'OFS) pour les cantons bilingues.

Concernant FR et VS : le canton francophone est déterminé selon la première langue officielle de la commune.

Concernant BE : le canton francophone est déterminé selon la première langue officielle de la commune et les écoles francophones de Berne et Bienne.

A.3 Performances des élèves en littératie, sciences et mathématiques (résultats de l'enquête PISA auprès des élèves de 9^e – 11^H – année)

1. Contexte

Cet indicateur porte sur les résultats obtenus à travers la mise en œuvre du *Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)*, un outil mis au point par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour évaluer le niveau de compétences des élèves et mieux comprendre les systèmes d'éducation en général et les facteurs de réussite des jeunes. Les données sont relevées tous les trois ans.

2. Définition

Les scores PISA informent sur les performances des jeunes en littératie, en sciences et en mathématiques. L'indicateur présente la moyenne des scores obtenus par les élèves de 15 ans (dans le cadre de l'enquête internationale) ou de la 9^e année de la scolarité obligatoire (dans l'enquête organisée à l'intérieur de la Suisse) dans ces trois domaines d'évaluation. Plus de détails sont donnés ci-dessous.

3. Méthodologie

A) L'enquête internationale : L'enquête internationale PISA évalue les compétences des jeunes de 15 ans en littératie, en sciences et en mathématiques. Ce programme, établi par l'OCDE, a été lancé en 2000 et les enquêtes se déroulent tous les trois ans. L'enquête a eu lieu dans 43 pays lors du premier cycle (32 en 2000 et 11 en 2002), dans 41 pays lors du deuxième cycle (2003), dans 57 pays lors du troisième cycle d'évaluation (2006) et dans 65 pays lors du quatrième cycle d'évaluation (2009). En règle générale, entre 4'500 et 10'000 élèves sont testés dans chaque pays. La Suisse a participé à tous les cycles.

Trois domaines sont évalués dans le programme PISA :

« a) **Culture scientifique :** les connaissances scientifiques de l'individu et sa capacité d'utiliser ces connaissances pour identifier les questions auxquelles la science peut apporter une réponse, pour acquérir de nouvelles connaissances, pour expliquer des phénomènes scientifiques et pour tirer des conclusions fondées sur des faits à propos de questions à caractère scientifique, la compréhension des éléments caractéristiques de la science en tant que forme de recherche et de connaissance humaines, la conscience du rôle de la science et de la technologie dans la constitution de notre environnement matériel, intellectuel et culturel et, enfin, la volonté de s'engager en qualité de citoyen réfléchi à propos de problèmes à caractère scientifique et touchant à des notions relatives à la science.

b) **Compréhension de l'écrit :** comprendre l'écrit, c'est non seulement comprendre et utiliser des textes écrits, mais aussi réfléchir à leur propos. Cette capacité devrait permettre à chacun de réaliser ses objectifs, de développer ses connaissances et son potentiel et de prendre une part active dans la société.

c) **Culture mathématique :** l'aptitude d'un individu à identifier et à comprendre les divers rôles joués par les mathématiques dans le monde, à porter des jugements fondés à leur propos et à s'engager dans des activités mathématiques, en fonction des exigences de sa vie en tant que citoyen constructif, impliqué et réfléchi. » (C. Nidegger (éd.). (2008). *PISA 2006 : Compétences des jeunes romands, résultats de la troisième enquête PISA auprès des élèves de 9e année*, Neuchâtel, IRDP, p. 16).

Selon l'OCDE, la *culture* est définie comme un construit basé sur :

- des *contextes* que l'on peut considérer comme appropriés pour des jeunes de 15 ans,
- des *compétences* que l'on peut raisonnablement exiger des jeunes de 15 ans,
- des *connaissances* que l'on peut raisonnablement exiger des jeunes de 15 ans,
- des *attitudes* que l'on peut raisonnablement attendre des jeunes de 15 ans.

B) L'échantillon complémentaire: en plus de cette enquête internationale, la Suisse a interrogé en 2000, 2003, 2006 et 2009 un échantillon complémentaire d'élèves fréquentant la dernière année d'école obligatoire (9^e année). Les résultats PISA 2000-2009 basés sur cet échantillon complémentaire sont présentés ci-dessous. On note que cet échantillon complémentaire a été constitué par des échantillons sélectionnés dans tous les cantons romands (sauf en 2000, quand la partie francophone du canton de Berne n'a pas participé à l'enquête), au Tessin et dans quelques cantons alémaniques. Plus précisément, en 2000, les cantons alémaniques ont été : Berne germanophone, Saint-Gall et Zurich ; en 2003 : Argovie, Berne germanophone, Saint-Gall, Thurgovie, Valais germanophone, Zurich, en 2006 : Argovie, Bâle-Campagne, Berne germanophone, Saint-Gall, Schaffhouse, Thurgovie, Valais germanophone, Zurich et, en 2009 : Appenzell Rhodes-Extérieures, Argovie, Berne germanophone, Saint-Gall, Schaffhouse et Zurich.

4. Calcul des scores

- Les scores PISA ne résultent pas des moyennes brutes des points obtenus par les élèves interrogés. L'enquête PISA est basée sur un modèle psychométrique de mesure. Les résultats PISA sont calculés selon ce modèle et prennent en compte des poids issus de l'échantillonnage aléatoire.
- Le calcul a été effectué par l'OCDE/PISA, l'Office fédéral de la statistique (OFS) et le consortium romand PISA.

Enquêtes PISA - Performances des élèves en littératie (compréhension de l'écrit) - Échantillon des élèves de 9^e année (11^H)

Les résultats en littératie sont comparables pour toutes les enquêtes.

Littératie	PISA 2000	PISA 2003	PISA 2006	PISA 2009
BE-fr	--	491	486	495
FR-fr	526	519	514	520
GE	479	484	486	501
JU	491	502	492	504
NE	497	495	490	504
VD	498	498	496	501
VS-fr	518	517	510	522
Suisse romande	504	499	497	506
Suisse alémanique	496	509	503	502
Suisse italienne	487	480	496	485
Suisse	497	506	501	502

Source : Consortium romand PISA / IRDP (2011).

Réalisation du tableau : IRDP (2012).

Enquêtes PISA - Performances des élèves en mathématiques (culture mathématique) - Échantillon complémentaire des élèves de 9e année (11^H)

En mathématiques, la comparaison des résultats est possible uniquement pour les enquêtes PISA 2003, PISA 2006 et PISA 2009 (en grisé).

Mathématiques	PISA 2000	PISA 2003	PISA 2006	PISA 2009
BE-fr	--	526	529	531
FR-fr	561	553	557	558
GE	508	508	507	512
JU	540	540	547	556
NE	537	527	522	524
VD	538	524	525	520
VS-fr	551	549	546	553
Suisse romande	546	528	528	530
Suisse alémanique	532	542	535	539
Suisse italienne	504	511	523	518
Suisse	534	537	533	536

Source : Consortium romand PISA / IRDP (2011).

Réalisation du tableau : IRDP (2012).

Enquêtes PISA - Performances des élèves en sciences (culture scientifique) - Échantillon complémentaire des élèves de 9e année (11^H)

En sciences, la comparaison des résultats est possible uniquement pour les enquêtes PISA 2006 et PISA 2009 (en grisé).

Sciences	PISA 2000	PISA 2003	PISA 2006	PISA 2009
BE-fr	--	506	498	497
FR-fr	530	533	522	519
GE	472	488	490	490
JU	496	513	508	512
NE	508	506	500	499
VD	490	507	496	490
VS-fr	521	531	519	525
Suisse romande	505	509	502	500
Suisse alémanique	496	521	518	523
Suisse italienne	479	485	501	493
Suisse	497	517	513	517

Source : Consortium romand PISA / IRDP (2011).

Réalisation du tableau : IRDP (2012).

A.4 Proposition pour un document disponible à moyen terme

Voici des propositions de documents informatifs et d'indicateurs (actuellement existants, mais très souvent sans différenciation pour les cantons bilingues) pour chaque partie du cadre d'organisation d'indicateurs sur la formation en Suisse romande que nous avons présenté dans le chapitre 4. Nous rappelons que ce cadre est un exemple et qu'il peut être changé et amélioré.

Indicateurs de CONTEXTE et d'INPUT

Élève/ étudiant.e	<p><u>A. Effectifs et caractéristiques des élèves / étudiant.e.s</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'élèves dans l'école obligatoire (public et privé) selon le canton de scolarisation et la nationalité ▪ Élèves et étudiant.e.s (total) selon le degré, le type d'enseignement et le canton ▪ Prévisions des effectifs des élèves pour les dix prochaines années ▪ Nombre de nouveaux apprenant.e.s selon le domaine d'études et le canton de scolarisation ▪ Taux d'entrée dans les Hautes écoles selon le canton, le degré d'enseignement et le type
Institution	<p><u>B1. Ressources humaines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectifs des enseignant.e.s selon le canton, le degré d'enseignement et le sexe, la classe d'âge, le taux d'occupation (écoles publiques) ▪ Équivalents plein temps par enseignant.e selon le canton, le degré d'enseignement et la branche (écoles publiques) <p><u>B2. Ressources financières*</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Montant des bourses selon le degré d'enseignement et le canton

*Les statistiques sur les dépenses publiques ne sont actuellement pas comparables entre les différents cantons. Nous attendons que l'OFS les améliore, pour intégrer dans ce type de document des indicateurs tels que : les dépenses publique d'éducation en pourcentage des dépenses totales ; les dépenses publiques d'éducation par élève / étudiant.e ; les dépenses publiques pour la formation professionnelle.

Indicateurs de PROCESSUS

Élève/ étudiant.e	<p><u>C1. Parcours de formation linéaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion : instances consultées et décision finale par degré ▪ Passage au degré supérieur : instances, décision, critères <p><u>C2. Parcours de formation non-linéaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de redoublement à l'école obligatoire selon le canton et le degré d'enseignement ▪ Exclusion de l'école (durée, nombre d'élèves concernés, offres d'encadrement, compétence en matière d'encadrement) par degré
Institution	<p><u>D1. Organisation et structuration du cadre de vie scolaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taille moyenne des classes dans l'école obligatoire selon le canton ▪ Nombre de cours hebdomadaires ▪ Temps d'enseignement moyen, par degré scolaire <p><u>D2. Organisation du contenu de l'enseignement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Document informatif sur l'implémentation du PER ▪ Document informatif sur la planification des moyens d'enseignement <p><u>D3. Organisation parascolaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Horaire bloc (préscolaire et primaire) ▪ Pause de midi par degré <p><u>D4. Mesures amélioratives / soutiens</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pédagogie spécialisée et mesures spéciales par degré ▪ Soutien intégratif par degré (étendue minimale et maximale)

Indicateurs d'OUTPUT et d'OUTCOME

Élève/ étudiant.e	<p><u>E. Compétences des élèves / étudiant.e.s</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Scores PISA (de 2000 à 2009) ▪ Taux de transition vers la formation professionnelle supérieure, selon le sexe ; selon le secteur économique ; selon les <i>grandes régions</i>
Institution	<p><u>F. Certifications des élèves / étudiant.e.s</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de certificats de la formation professionnelle initiale, selon le sexe ; selon les <i>grandes régions</i> ▪ Maturités professionnelles selon l'orientation et le canton de scolarisation ▪ Taux de diplômes des Hautes écoles selon le canton

Périphérie du système :

- Présentation schématisée du système scolaire romand
- Participation des parents à la vie scolaire (textes législatifs) par degré
- Places d'apprentissage dans le total des emplois selon le canton
- Niveau de formation de la population selon les *grandes régions*
- Répartition des personnes actives
- Taux des personnes sans emploi.

Ce rapport répond à un mandat reçu du secrétaire général de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin. Il s'agit d'une étude de faisabilité pour la présentation de documents informatifs et d'indicateurs de l'Espace romand de la formation.

Les phases de collecte, de production et d'utilisation des données sont analysées en soulignant plus particulièrement les contraintes et les difficultés qui peuvent être rencontrées. Diverses possibilités de présentation sont proposées selon les finalités, les supports et les ressources disponibles.

